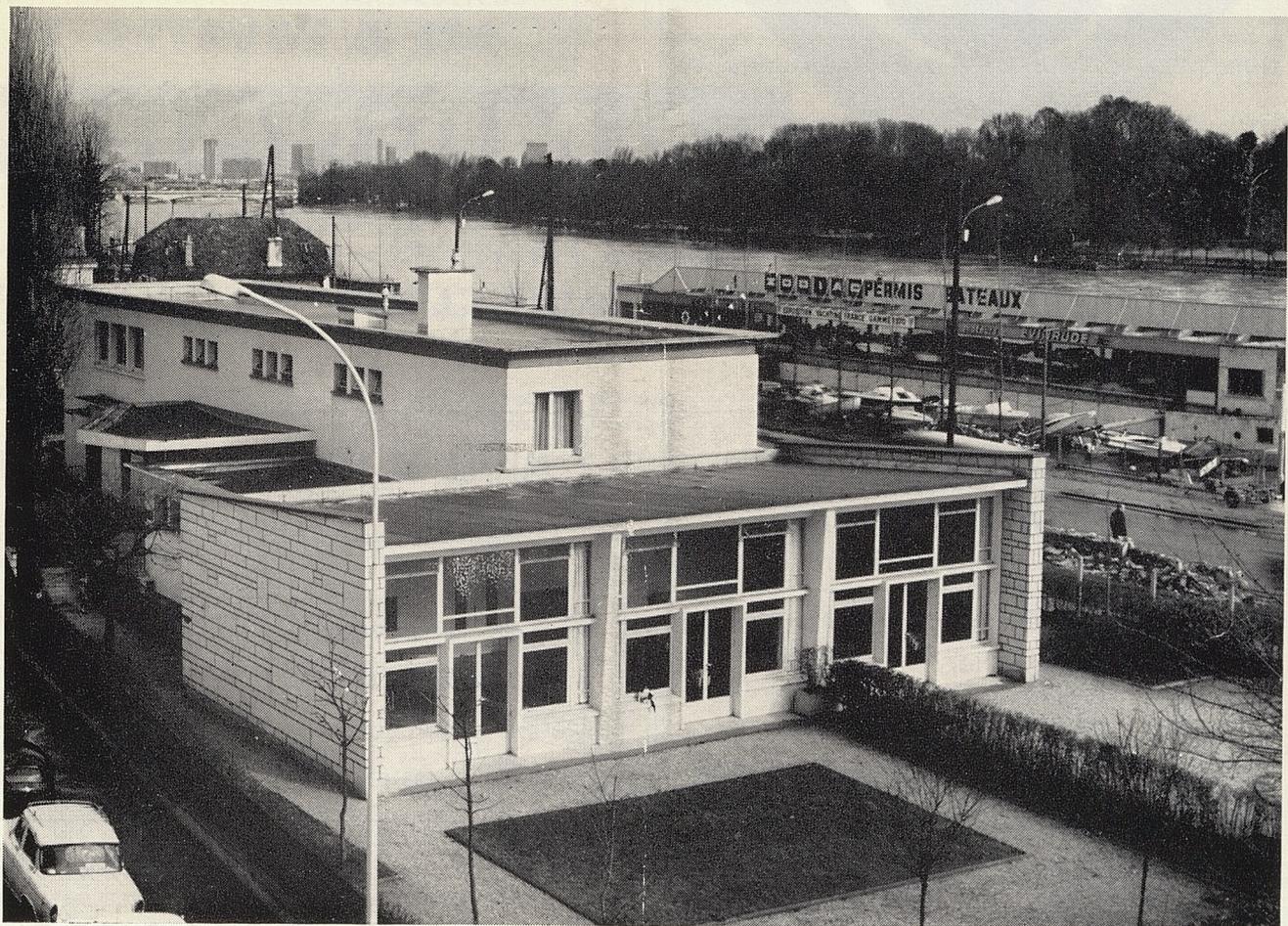




Bulletin Municipal Officiel

DE LA VILLE DE
SAINT-CLOUD



Centre social de la Passerelle

Cliché LOMBREZ



PIERRE
CHEMISIER-TAILLEUR
 90, bd de la République - 605-53-15

R. BOURDOISEAU

FOURREUR

1, Place de l'Eglise

MOL. 53-85

optique médicale



J. MIGNARD

PHARMACIEN / OPTICIEN

2 ter RUE ROYALE, SAINT-CLOUD TEL. 605-42-11

Giraudet

TAILLEUR - COUTURIER

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970-00-29

Pour votre Pâtisserie,
 vos Lunchs, Cocktails,
 vos réceptions à domicile

Chevalier

PÂTISSIER - TRAITEUR

Ancien Pâtissier de la C^o Générale Transatlantique

5, rue Dailly, SAINT-CLOUD Tél. 605-40-01

CABINET DE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE

Conventionné Sécurité sociale et Organismes sociaux

160, BOULEVARD

DE LA REPUBLIQUE

92 - SAINT-CLOUD

Tél. : 603-63-20

TRAITEMENT POST - CURE
 SAUNA FINLANDAIS
 DOUCHE FILIFORME
 BAIN DE VARECH
 BAIN DE BOUE
 MASSAGES
 MECANOTHERAPIE

ELECTRICITE GENERALE
 Signalisation lumineuse - Eclairage public

R. TRILA

196, boulevard de la République, 92 - SAINT-CLOUD
 Tél. : 603-69-74

Agréé E.D.F. et Qualifélec

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

LA BANQUE DE NOTRE TEMPS
1 800 guichets à votre service

SURESNES-CITES

16, avenue Jean-Jaurès
506-50-77

SAINT-CLOUD

2, av. du Maréchal-Foch
605-92-27

Ouverture prochaine d'un bureau
6, rue Dailly - SAINT-CLOUD

POUR LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
VOTRE INTÉRÊT EST CAPITAL

PEINTURE — DECORATION Raymond LAMPENS

24, rue Gounod - 92 - SAINT-CLOUD
Tél. : 605-98-11

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

M. ESTEVES & Cie

41, rue Sevin-Vincent - SAINT-CLOUD - Tél. 603-87-47
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

VILLA HENRI IV

HOTEL - RESTAURANT

MENUS — CARTE — RECEPTIONS
43, boulevard de la République - SAINT-CLOUD
605-40-50

Pianos R. Dieffen

VENTE - ACHAT - ACCORD - REPARATIONS - LOCATION
18, rue Preschez - SAINT-CLOUD - Tél. 605-94-31
Entretien gratuit après vente

Peinture - Papiers peints - Pose de vitres

C. PAGEIX

39, avenue du Maréchal-Foch - 92 - SAINT-CLOUD
Téléphone : 605-48-71

Plomberie - Chauffage central - Ménagers

B. MELLINET

12, rue Royale - SAINT-CLOUD

MOL. 20-55

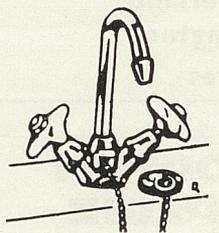
Mazout, charbon,
gaz ou électrique

DE VIS

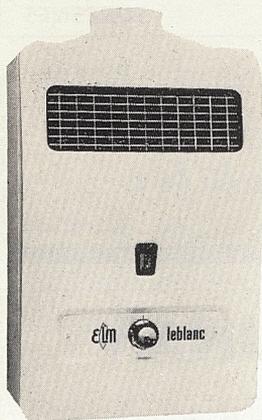
Gratuit

CRÉDIT

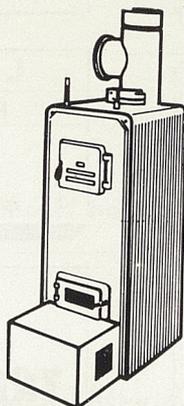
Appareil : 18 mois
Installation : 2 et 3 ans



Gaz ou électrique



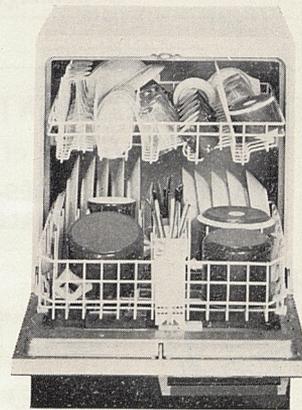
TOUTES MARQUES



CHAPPEE - IDEAL - Etc.



Machine à laver
Lave-vaisselle



BOSCH - MIELE...

Garage de Saint-Cloud

38, rue Dailly — SAINT-CLOUD

Tél. : 605-47-47 et 48-41

Tél. : 603-56-20 et 56-21

Exclusif

FIAT
SERVICE

TOUS MODÈLES
TOURISME ET UTILITAIRES

AUTO-ECOLE BEAUSOLEIL

A. THUINET

Tous permis - Cours de code par projections
Cours de perfectionnement

160, boulevard de la République, SAINT-CLOUD
ON PREND A DOMICILE Tél. 603-61-01 (l'après-midi)

Atelier de Dessin - Peinture - Céramique

ENSEIGNEMENT RAPIDE A LA PORTEE DE TOUS
COURS — LECONS PARTICULIERES

ENFANTS A PARTIR DE 7 ANS — ADULTES

Madame G. ROBIN, 102, bd de la République - 605-66-99

LEÇONS PARTICULIÈRES ET COURS

" GUITARE "

Annick ROBIN, Professeur de l'Ecole d'Art Martenot

102, boulevard de la République - SAINT-CLOUD

Pour rendez-vous MOL. 66-99

PEDICURE MEDICALE

Diplômée d'Etat

Ancienne élève de l'Institut national de podologie
Soins des pieds et traitement de leurs affections

Massages - Rééducation post-opératoire

Verrues plantaires - Beauté du pied

175, bd de la République - SAINT-CLOUD - 603-84-03

PLOMBERIE - SANITAIRE - APPAREILS MENAGERS

HOLICHON & Cie

8, rue Dailly - SAINT-CLOUD — Tél. 605-61-33

Installations - Réparations - Transformations
Dépannage rapide

TOUS REVETEMENTS SOLS ET MURS

Plastique et moquettes

CARRELAGES - GRÈS-CÉRAME - FAIENCE
MOSAÏQUES - DALLAGES - MARBRES



Baticéram

54, rue Gounod — Tél. 825-39-77

Petits travaux de maçonnerie

Béton armé - Plâtrerie - Cloisons

Tous travaux particuliers ou industriels

NEUF - RÉPARATIONS - TRANSFORMATIONS

TAPIS & MOQUETTES DE FRANCE

La Direction générale des T. M. F. habite
Saint-Cloud. A ce titre, elle propose à ses
Concitoyens un **escompte de 7 % sur les prix
du catalogue.**

MOQUETTES EN PLEIN (devis gratuits)

TAPIS DE STYLE ET D'ORIENT

TAPISSERIES MURALES D'ART

RECOUVREMENT SOLS - PLASTIQUES

11, place Malesherbes (Malesherbes) - Tél. 622-21-67

95, avenue Kléber (Trocadéro) - Tél. 553-03-41

9 ter, bd Montparnasse (Euroc) - Tél. 783-68-00

6, bd Voltaire (République) - Tél. 805-26-55

MINI-SOHP

13, rue Gounod - SAINT-CLOUD

Ses Kilt — Shetland
Chaussettes " Burlington "

Tenues de fêtes

MAISON DU BOUTON ET DU PARAPLUIE BIJOU MODERNE

64, avenue Jean-Jaurès

SURESNES

LUMINAIRES tous styles

Petits meubles - Abat-jour - Cadeaux

Michel Schifetz

12, rue Dailly

SAINT-CLOUD

Tél. 825-02-39

B. DELAUNAY

TRANSACTIONS

IMMOBILIÈRES

Ventes - Achats de villas et appartements

113, boulevard de la République

Tél. 603-85-13, 83-49, 67-23, 67-28, 67-32

SAINT-CLOUD

Participez au Grand Concours

Connaissance de Saint-Cloud

doté de 50 prix ou lots

1^{er} prix : un voyage pour 2 personnes aller et retour en avion à Rome/Frascati (4 jours)

2^e prix : un voyage pour 2 personnes aller et retour en avion à Londres/Maidenhead (3 jours)

3^e prix : un voyage pour 2 personnes aller et retour en avion à Bonn-Bad Godesberg (3 jours)

Règlement et coupon réponse n° 1 page 8

SOMMAIRE N° 118

1^{er} trimestre 1970

	pages
Le bulletin municipal, organe de liaison.	1
L'action sociale et familiale.	1
La modernisation et l'agrandissement de nos établissements hospitaliers.	5
Repas de l'amitié.	7
Concours : CONNAISSANCE DE SAINT-CLOUD.	8
Chronique des quartiers.	10
Noces d'or au Foyer des Anciens.	12
A propos d'une pétition.	13
Prolongement de l'autoroute A 13.	15
Au conseil général des Hauts-de-Seine.	15
Distinctions honorifiques.	16
Avis et communiqués.	17
Les sports.	18
Sociétés et Associations.	18
Compte rendu analytique de la séance du Conseil Municipal du 12 février 1970.	21
État Civil du 20 novembre 1969 au 20 février 1970	24

ÉDITORIAL

Le Bulletin Municipal,
organe de liaison et agent
de diffusion.

«Toute civilisation naît d'une collectivité ordonnée».

Maurice BARRES

La Municipalité désirerait que sa gestion soit mieux connue de tous les habitants de SAINT-CLOUD. C'est la raison pour laquelle l'équipe municipale de 1945 a innové en la matière en sortant dès cette époque l'un des premiers bulletins d'information locale de France.

Depuis, celui-ci a subi bien des améliorations dans sa présentation, sa couverture, ses caractères d'imprimerie, son illustration, et également la qualité de son papier. Le texte aussi a augmenté en même temps que la population et que l'activité municipale grandissait. Ce numéro qui sort aujourd'hui est fait sur 23 pages rédactionnelles avec 8 pages de publicité

l'Action Sociale et Familiale

Développer ce qu'est le social, en quoi il consiste, à quels impératifs il obéit et, en résumé, dire ce qui est fait ou doit se faire dans ce domaine est entreprise audacieuse.

Qui peut se vanter, collectivités comme individus, d'avoir une vision exacte de ce que doit apporter à tous ceux qui en ont besoin, l'AIDE SOCIALE, pour qu'ils vivent dignement.

Trop de gens ignorent les difficultés sans nombre de ceux qui font appel aux services municipaux dans le domaine du social.

Jour après jour, multipliant les contacts avec les familles et surtout les personnes âgées, la ville de SAINT-CLOUD essaie de trouver la solution qui convient, sans y parvenir totalement hélas, étant souvent aux prises avec les lenteurs administratives (dossiers du Bureau d'Aide Sociale) et les impératifs d'un budget limité.

Suite page 2

En page 5 lire :

L'ABOUTISSEMENT DE VINGT ANNÉES D'EFFORTS ...

*La Modernisation et l'Aggrandissement de nos
Établissements Hospitaliers*

qui permettent le financement du papier et de l'impression. Seuls, les encarts et les frais de routage sont à la charge des contribuables. Ces frais seraient très minimes si la commission paritaire de la presse avait admis que notre bulletin ait un droit tarifaire réduit. Nous n'avons jamais pu l'obtenir, et nous estimons que nous sommes victimes d'une grave injustice qui porte atteinte à la liberté de la presse et à la diffusion de la pensée. La seule objection qui nous soit faite, est que le bulletin n'est pas vendu au numéro ; mais les frais de routage figurent dans notre budget municipal ; le prix en est donc payé, et le numéro est donc vendu d'une manière indirecte.

A partir de ce trimestre, la couverture sera illustrée d'une photographie, différente à chaque parution ; c'est là encore un agrément supplémentaire qui est donné aux lecteurs, et pourtant de nombreuses correspondances reçues à la mairie, de nombreuses visites au maire, aux adjoints, aux chefs de service, montrent que le bulletin n'est pas lu comme il devrait l'être, et que bien des indications qui intéressent toute la population échappent à celle-ci. Or, à une époque où le déplacement en automobile n'autorise plus guère la lecture des affiches, où le tambour de ville a cessé d'être un moyen de propagation de certaines nouvelles, où la juste lutte contre le bruit empêche toute diffusion par haut-parleur, le bulletin est le seul lien qui existe dans une ville dortoir comme la nôtre, entre les élus et la population. Et pourtant, nos concitoyens ont droit à l'information, et nous avons le devoir de la leur donner. Ils doivent savoir le pourquoi des décisions du Conseil Municipal et connaître nos projets. Bien sûr, la télévision pourrait être mise à la disposition des corps intermédiaires locaux... On y viendra, c'est sûr, mais quand ? Le problème a de nos jours une telle acuité que l'Église Catholique a consacré le 1^{er} dimanche de février à une journée mondiale des moyens de communication.

Dans le but de captiver davantage l'intérêt de tous les jeunes et moins jeunes, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à lancer un grand concours clodoaldien dont vous trouverez plus loin la règle. Ce concours s'appliquera dès ce présent numéro, et sur les deux autres suivants, c'est-à-dire celui paraissant le 1^{er} Juillet, et celui qui sortira le 1^{er} Octobre. Il a pour but de divertir le lecteur, de lui faire faire quelques recherches touchant sa ville, et ainsi la lui faire mieux connaître. De plus, ces trois numéros à paraître vont résumer l'action de la Municipalité et du Conseil Municipal dans le domaine social pour le présent bulletin, dans le domaine enseignement, sports et jeunesse pour le suivant, et enfin pour le troisième dans le domaine travaux urbanisme — voirie, le dernier numéro de l'année étant réservé au développement des questions financières et au compte rendu du concours. Nous avons poussé le souci de notre action européenne en intéressant nos villes jumelles à ce concours puisque les 3 couples gagnants bénéficieront, dans l'ordre, d'un voyage à FRASCATI-ROME, d'un autre à MAIDENHEAD-LONDRES, et un troisième à BONN/BAD GODESBERG, Bien entendu, une réception sera ménagée aux heureux gagnants dans les villes jumelles respectives.

Voici une innovation qui, nous l'espérons bien, rencontrera la sympathie de nos lecteurs et montrera que ce ne sont pas les idées et le dynamisme qui nous manquent.

LA MUNICIPALITÉ

L'ACTION SOCIALE ET FAMILIALE

Le Centre Social de la passerelle

Le 23 Octobre 1965 inauguration du Centre Social de la Passerelle (voir photo couverture). Ce Centre Social, demandé par tous les élus municipaux qui se sont succédés dans ce quartier, souhaité par une population éloignée des autres réalisations sociales de la Ville, répondait enfin à tous les désirs exprimés par les uns et les autres depuis plus de 10 ans.

A l'usage, certaines réalisations n'ont pu s'y développer, mais d'autres au contraire y ont trouvé place et ont apporté l'animation souhaitée à ce Centre Social. L'assistante sociale de la Caisse d'Allocations Familiales y tient une permanence tous les lundis de 16 h à 18 h.

Les consultations P.M.I. y ont lieu régulièrement tous les vendredis après-midi (nous rappelons que ces consultations sont gratuites). Madame l'Assistante Sociale Départementale P.M.I. y tient sa permanence tous les vendredis matin.

Les cours ménagers occupent les locaux disposés à leur intention, tous les lundis matin (cours gratuits).

Le club des anciens

Le Club des Anciens (80 personnes environ) s'y réunit tous les mercredis après-midi. On y joue ou on y lit, on y goûte. Un autocar prend et reconduit dans leur quartier les personnes qui désirent se retrouver ce jour-là.

La Croix-Rouge y dispose également d'un local, ainsi que la Maison des Jeunes, dont les multiples activités se sont enrichies d'un atelier de poterie (le jeudi).

Afin d'intensifier les services pouvant être rendus, le sous-sol du Centre a été aménagé en une grande salle de réunions qui reçoit presque chaque soir et quelquefois même l'après-midi les membres de diverses associations qui en font la demande.

La halte-garderie

En octobre 1966 s'ouvrait, avenue des Villes Jumelées, une halte-garderie, claire, vaste, moderne, et répondant à des besoins certains. Cette halte fonctionne maintenant toute la journée et tous les jours, sauf le samedi et pendant la période des grandes vacances. Les mamans peuvent y laisser leurs enfants une ou plusieurs heures. Quelques unes qui travaillent

et seulement celles-là, ont demandé à les y laisser le matin et l'après-midi. L'effectif est au complet. Une quarantaine de bébés de 3 mois à 3 ans y sont reçus par jour, moyennant une contribution financière peu élevée. Les mamans apportent le goûter des enfants que la puéricultrice et la femme de service donnent aux heures demandées. Le bain, la sieste y sont respectés et les enfants rendus propres à leur maman.

Une grande salle, à côté, dans le même bâtiment accueille tous les jeudis - et tous les jours pendant les petites vacances - la garderie des plus grands : 3 à 7 ans.

Ceux qui habitent le quartier de la Passerelle ou le Centre de SAINT-CLOUD sont amenés par car et ramenés de même près de leur domicile. Un goûter leur est servi moyennant 1 F.

La crèche à domicile

Pour ne pas quitter le domaine des enfants, indiquons qu'une crèche à domicile, dont le fonctionnement et la gestion ont été confiés par la Ville à la Section Locale de la Croix-Rouge Française, subventionnée à cet effet, est ouverte depuis 2 ans. Permanences les mercredis, vendredis de 9 h à 12 h - les mardis de 14 h à 16 h. Tél. : 603-88-63. Quinze nourrices agréées par la Direction Départementale de la Santé, à ce jour, 28 enfants.

Cette crèche à domicile nous paraît la bonne solution de l'avenir : autant de sécurité pour l'enfant qu'une crèche en «dur» dont la réalisation à SAINT-CLOUD a toujours été différée, moins pour des raisons financières que pour les difficultés du choix de l'implantation.

Les cours ménagers

Si le Centre Social groupe différentes activités, on retrouve celles-ci dans d'autres quartiers de SAINT-CLOUD.

Les cours ménagers ont deux autres permanences :
- rue des Écoles, Centre Culturel ;
- 175, boulevard de la République (local de la Croix-Rouge).

80 élèves sont inscrites pour l'année en cours. Tous les ans, aidée par des généreux donateurs, la ville de SAINT-CLOUD offre des prix aux élèves les plus persévérantes.

La répercussion, sur le plan social, de ces cours ne doit pas nous échapper et il y aurait beaucoup à dire sur leurs heureux résultats également sur le plan familial.

Pour conclure, il faut ajouter que si le goûter offert par la ville au Club des Anciens ne résoud pas à lui seul le problème des personnes âgées — il y a tant à faire dans ce domaine — le Bureau d'Aide Sociale s'y emploie de toutes ses forces.

Des vacances pour nos anciens

Des vacances sont offertes à ceux qui le désirent, chaque année, en Normandie. Quarante cinq personnes bénéficiaient en 1969 du bon air et du calme de la campagne. Un «déjeuner de l'Amitié» les réunit nombreux une fois par an. Des promenades sont organisées en Juillet et en Août. Nous évoquerons plus tard l'amélioration apportée à la voirie municipale. A Noël, nos Anciens reçoivent un colis fort apprécié. Pour les plus déshérités, des bons de combustible et de denrées les aident à augmenter leurs maigres ressources que l'allocation vieillesse, conjuguée avec l'allocation complémentaire, fait ressortir à environ 250 à 300 F. par mois.

Bien des cas particuliers soumis à ce Bureau d'Aide Sociale sont examinés avec d'autant plus d'intérêt qu'ils en sont plus douloureux.

Dans un avenir proche un foyer-logement

On pense toujours au foyer-logement qui en est maintenant au stade de l'enquête publique. Beaucoup de personnes âgées attendent cette réalisation avec impatience. Cela pourrait, en effet, pour certaines d'entre elles — seules ou couples — être la solution au grave et complexe problème n° 1 : le logement.

Malgré les efforts accomplis — qui peuvent paraître très petits en comparaison des besoins — constructions «H.L.M.» rue Dailly, rue Sevin-Vincent, rue Ferdinand Chartier, «I.L.N.» Rond-Point Henri Chrétien, 187, boulevard de la République, 7 et 9, rue Gounod (en construction), ce problème du logement reste un point d'interrogation permanent et angoissant dont la solution n'est pas facilitée par le prix et la rareté du terrain à SAINT-CLOUD.

De plus, trop de dossiers sociaux ne peuvent recevoir satisfaction (ressources très insuffisantes).

Les dernières constructions H.L.M. de la rue Ferdinand Chartier ont permis le relogement, dans de bonnes conditions, de familles évincées pour permettre la rénovation urbaine de l'îlot Clemenceau. Par ailleurs, la ville de SAINT-CLOUD a pu disposer, dans cet ensemble, de quelques logements en faveur de prioritaires ou d'expulsés.

Les activités paramunicipales subventionnées

A côté de ces réalisations municipales, il est bon que les clodoaldiens connaissent l'existence de nombreuses oeuvres privées, plus ou moins paramunicipales, que nous aidons par des subventions.

Signalons, en premier chef, le «Parrainage des Veillards» qui connaît un regain d'activité très apprécié de nos Anciens. Cette oeuvre, née au lendemain de la guerre, d'une initiative municipale, a toujours été largement subventionnée par la Ville, de même que l'Union des Vieux de France.

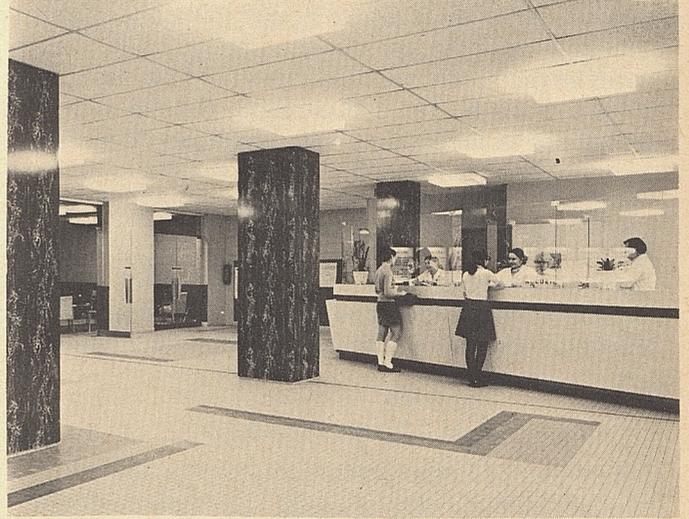


◀ Agrandissement
Travaux en cours
Cliché Lomprez

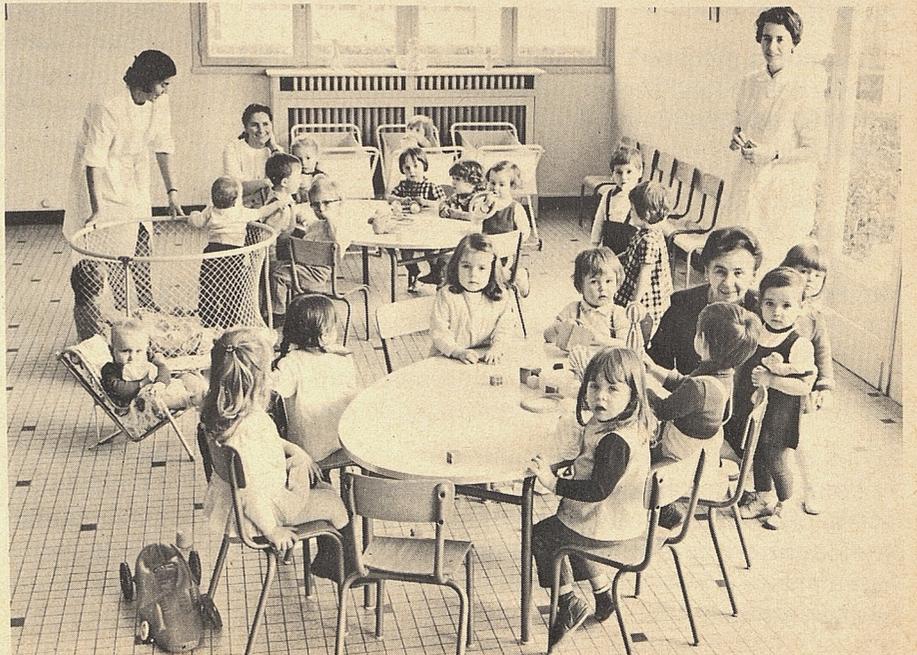
Hall d'accueil — Bureau des entrées



▲ Salon d'attente



La halte garderie ▶



Aide à domicile aux personnes âgées qui pourrait encore rendre de meilleurs services si les aides ménagères étaient plus nombreuses.

Aide aux mères de famille à laquelle bien des jeunes mamans ont eu recours.

P.A.C.T. qui travaille en étroite collaboration avec notre bureau d'Aide Sociale pour la réfection de vieux logements dont, ni le propriétaire, ni le locataire ne peuvent assumer les frais par eux-mêmes.

Ligue contre le cancer dont l'action discrète est néanmoins très efficace auprès des familles éprouvées par cette maladie.

A.S.T.I. Aide aux travailleurs immigrés qui fait un gros effort pour les portugais et les espagnols habitant notre Ville, surtout en matière d'alphabétisation et d'accueil.

Association des Paralysés de France à laquelle il convient d'ajouter le Centre de Distribution de Travail à domicile aux handicapés qui vient de se créer à GARCHES et reçoit les handicapés des communes voisines.

Et bien sûr, la Croix-Rouge, dont l'éloge, pour les services rendus à la Ville, n'est plus à faire.

Toutes ces oeuvres réunies une fois par an à la mairie se connaissent, travaillent en commun et la Ville vient de mettre à leur disposition un local 1, place Silly où se tiendront leurs permanences respectives.

Collaboration et compréhension, sans vaine démagogie, dont le souci unique et désintéressé est de se mettre au service de tous ceux qui ont besoin d'être aidés et aimés.

L'ABOUTISSEMENT DE VINGT ANNÉES D'EFFORTS ...

La Modernisation et l'Agrandissement de nos Établissements Hospitaliers

Le 15 Mai 1965 (il y a déjà 5 ans), Monsieur FAGGIANELLI, Directeur des Hôpitaux, représentant Monsieur le Ministre de la Santé Publique et de la Population, inaugurerait le nouveau bloc chirurgical, d'obstétrique et de soins constituant la 1^{ère} phase de l'agrandissement de l'Hôpital.

Le bâtiment, qui a pignon sur la rue Dailly, la rue Lauer et la Place Silly, bien connu maintenant de nos concitoyens, abrite, sur quatre étages, cent lits d'hospitalisation de chirurgie et d'obstétrique, et comprend, à l'étage de l'accueil, tous les services de consultations générales et de spécialités ainsi que la radiologie.

L'activité de ce bloc est très grande, citons seulement, en passant, quelques chiffres de statistique hospitalière :

- Chirurgie (orthopédie et traumatologie) occupation moyenne en 1969 : 92 %.
- Chirurgie (générale et viscérale) : 75 %.
- Maternité (naissances en 1969 : 614) occupation 72 %.

Nous ne passerons pas sous silence l'activité reconnue de nos services de médecine, dont la rénovation se poursuit par tranches annuelles, et qui ont été occupés à 87,5 % l'année passée.

Mais déjà l'attention se porte sur la 2^{ème} phase terminale de l'agrandissement, dont les travaux très avancés et visibles de tous permettront, avant la fin de cette année, l'ouverture de nouveaux services et la création de 50 lits de chirurgie et d'obstétrique.

Essayons, par ces lignes, d'informer la population clodoaldienne, de l'effort réalisé par l'Administration hospitalière afin de doter la Ville et les Communes environnantes d'un véritable «Centre de Soins». moderne, parfaitement équipé, possédant une équipe de Médecins, de Chirurgiens et de Spécialistes hautement qualifiés.

Les études réalisées en commun par la Commission Administrative, la Direction, l'Architecte : Monsieur BENEZECH, et le corps Médical, n'ont rien laissé au hasard.

Tout est mis en oeuvre pour assurer au malade, outre des soins rapides et éclairés, le confort désiré, dans un cadre humanisé, vivant et moderne — qui ne ressemble plus en rien aux Hôpitaux vétustes, avec leurs grandes salles communes et tristes qui hantent encore l'esprit de certaines familles et éloignent, même de nos jours, du Centre de Soins bien équipés, de nombreux malades.

L'effort hôtelier suit les améliorations et créations. Une diététicienne veille sur les menus, programme les régimes, assure le contrôle de la distribution de la nourriture, fait contacter chaque jour le malade sur ses désirs en offrant un choix, toujours renouvelé.

Des chariots spéciaux permettront le service par plateaux individuels.

L'essai en cours, chariot de conception nouvelle, à circulation d'air chaud permet un réchauffement des aliments à l'étage même de la distribution

Cette réalisation terminale portera la capacité d'accueil de l'Hôpital à environ 300 lits.

Ce nouveau bâtiment faisant suite au bloc chirurgical est réalisé sur huit étages, compris les sous-sol, et prévoit :

— au sous-sol :

— les archives médicales, les magasins de réserves alimentaires, l'incinérateur et des dépendances.

— au rez-de-chaussée : (hauteur place Silly)

— la cuisine centrale et la cuisine diététique avec chambres froides, boucherie, pâtisserie et offices, les livraisons étant facilitées par un quai de déchargement avec entrée directe sur la place Silly, face à la poste.

— le restaurant du personnel (installation d'un snack-bar.

— l'agrandissement du service de kinésithérapie

— au 1^{er} étage : (hauteur entrée rue Lauer)

— les laboratoires de bactériologie et de sérologie (avec salles de prélèvement, métabolisme, etc...)

— les salles de consultations d'oto-rhino-laryngologie et d'ophtalmologie.

— l'agrandissement des locaux administratifs (bureaux du sous-directeur, du chef de comptabilité et les secrétariats.

— au 2^{ème} étage :

— agrandissement du service actuel de chirurgie, d'orthopédie et de traumatologie, et création du service privé du Chirurgien plein temps (chambres individuelles, accueil, dépendances)

— au 3^{ème} étage :

— agrandissement du service actuel de chirurgie générale et viscérale (1 chambre à 3 lits, 4 chambres à 2 lits, 2 chambres particulières, dépendances)

— au 4^{ème} étage :

— agrandissement du service actuel de réanimation par la création d'une nouvelle chambre à 3 lits.

— implantation du service de gynécologie dans le nouveau bloc : 70 lits (2 chambres à 3 lits, 4 chambres particulières)

(les salles de l'ancien Hôpital occupées actuellement par la gynécologie seront remises à la disposition des services de médecine)

— au 5^{ème} étage :

— agrandissement du service de maternité par la création de 10 nouveaux lits d'accouchées (4 chambres à 2 lits et 2 chambres particulières) et de 5 lits d'enfants nécessitant un séjour en chambre chaude climatisée.

— au 6^{ème} étage :

— Cet étage abritera vraisemblablement un service de prématurés dont la création, reconnue nécessaire

pour la Ville de Saint-Cloud et la région, est vivement sollicitée.

L'Hôpital de Saint-Cloud, véritable Centre Hospitalier possédera, dès 1970, une capacité d'accueil de 300 lits.

La Maison de Retraite Lelégard (qui dépend de la même administration et de la même Direction), dont la modernisation se poursuit activement par la réfection totale des dortoirs boxés du bâtiment Pasteur, comprend 255 lits d'hospitalisation, répartis en :

— 54 chambres particulières

— 45 chambres à 2 lits

— 9 chambres à 3 lits dont certaines boxées

— 7 chambres à 4 lits dont certaines boxées

— 5 chambres ou dortoirs boxés de plus de 4 lits

Les Établissements Hospitaliers de Saint-Cloud formeront un ensemble hospitalier de plus de 550 lits, digne de notre Ville.

Cette importante transformation de l'Hôpital a pu être réalisée grâce à l'appui financier de l'État pour une partie, mais surtout avec le concours apporté par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, et par la Caisse Régionale de Sécurité Sociale de la Région de Paris, dont les prêts, certains sans intérêts, ont permis de couvrir une part importante des dépenses. Nous n'omettons pas l'aide de la Caisse d'Épargne de Versailles dont les fonds disponibles nous ont, par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts et Consignations, grandement aidés.

PERSPECTIVES 1970 - 1975

I — DEVELOPPEMENT ET AMÉLIORATION DES CONSULTATIONS ACTUELLES

Les consultations de Médecine Générale et de Chirurgie Générale pourraient être développées.

Celles de Phlébologie — Dermatologie — Rhumatologie — Ophtalmologie — Oto-Rhino-Laryngologie et Médecine Physique seront doublées.

Nous considérons en effet que la marche d'un hôpital et sa fréquentation dépendent essentiellement du rythme et de l'importance des consultations externes.

II — NOUVELLES CONSULTATIONS OU TECHNIQUES (dans le cadre existant)

1^o — Stomatologie et soins dentaires : une puis deux consultations par semaine.

2^o — Pédiatrie : deux consultations par semaine.

— Surveillance des nourrissons de ville et de maternité.

— Surveillance et détection des affections congénitales (pieds-bots — luxation de la hanche — scoliose, etc...)

— Plaque tournante en liaison avec l'ensemble du corps médical hospitalier (chirurgiens — dermatologues — stomatologues — médecins — radiologues, etc...)

Ce serait là, à notre avis, une possibilité quasi immédiate (et sans frais) de rendement certain pour l'ensemble des services.

3° — **Électro-radiologie** : ouverture des possibilités de diagnostic isotopique.

En effet, après rencontre et exposé du Docteur GEST, notre Radiologue, le Docteur GUY, nous a convaincu de la nécessité absolue pour un hôpital moderne et en extension de ne pas ignorer une technique qui sera demain d'usage pluri-quotidien et peut exister dans le cadre des locaux et des crédits que nous pouvons obtenir.

PROGRAMME GÉNÉRAL DE RÉNOVATION

1° A L'HOPITAL

— Modernisation du service hommes du 2^e étage, suppression de la salle commune, transformation en chambres de 1, 2 ou 3 lits.

L'HOPITAL DE SAINT-CLOUD AYANT DÉCIDÉ D'ÉQUIPER LE SERVICE DE RÉANIMATION D'UN POSTE DE SURVEILLANCE ÉLECTRONIQUE MARCEL DASSAULT «MONITEUR V», LA DIRECTION DE CETTE FIRME FAIT DON A L'HOPITAL D'UN SECOND APPAREIL «MONITEUR V» PERMETTANT DES MAINTENANT LA SURVEILLANCE ÉLECTRONIQUE DE DEUX RÉANIMÉS.

CES POSTES POURRONT RECEVOIR PAR LA SUITE DES MODULES SUPPLÉMENTAIRES, QUI COMPLETERONT L'ÉQUIPEMENT MODERNE DU SERVICE DE RÉANIMATION.

REPAS DE L'AMITIÉ

Le Repas de l'Amitié, offert par la Ville à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus, aura lieu le dimanche 12 avril 1970, à 13 heures, dans la Salle des Fêtes municipale, rue Hébert.

Cette manifestation, qui comporte une partie récréative, est destinée à rassembler les Clodoaldiens d'une même génération, quelle que soit leur condition sociale.

Tous les «Anciens» intéressés par cette journée amicale, sont priés de se faire inscrire à la Mairie, au Bureau d'Aide Sociale, au plus tard le 4 avril.

Ceux que leur état de santé retiendrait chez eux

— Réfection du sol de toute la cour intérieure de l'hôpital (place Silly, devant le service d'admission).

— Ravalement de l'hôpital ancien ; Façade côté nouveau bâtiment (donnant sur le parking rue Lauer).

2° A LA MAISON DE RETRAITE LELEGARD :

— Modernisation de dernier grand dortoir boxé, celui des hommes (16 lits), travaux semblables à ceux exécutés cette année dans le dortoir des dames avec subvention de la ville, travail qui a donné un mieux-être certain.

— Électricité pavillon Pasteur, transformation de l'installation avant passage en 220 W.

— Façade bâtiment rue Pasteur, reprise en maçonnerie et ravalement, remplacement de croisées, portes, réfection de peintures.

Lecteurs et lectrices du Bulletin Municipal, quelques romans, récits d'aventures, d'histoire, géographie, policiers, adressés au profit des malades de l'hôpital de SAINT-CLOUD seront accueillis avec reconnaissance. Un grand merci pour eux.

Les livres peuvent être déposés au bureau des Entrées, à l'adresse de Madame WYART, «Association pour la visite des malades dans les hôpitaux».

pourront recevoir un colis. Ce colis n'est destiné qu'aux personnes malades ou infirmes, dans l'impossibilité de se déplacer. Elles devront, lors de leur inscription, fournir un certificat médical.

Le car de la Ville sera à la disposition de nos invités habitant loin de la Salle des Fêtes ou marchant difficilement. Ceux-ci voudront bien, en s'inscrivant, en aviser le Service Social.

Nous nous employons dès maintenant à faire de cette rencontre une réussite égale à celle de ces dernières années.

Comme d'habitude, bien entendu, les Anciens de la Maison Lelégard ne seront pas oubliés... et le déjeuner traditionnel leur sera offert le même jour, sans qu'ils aient à se déplacer.

CONNAISSANCE DE SAINT-CLOUD

RÈGLEMENT DU CONCOURS

I – Il est ouvert à tous les lecteurs du Bulletin Municipal, domiciliés à SAINT-CLOUD, dans les numéros de Mars, Juin et Septembre 1970, un grand concours intitulé «Connaissance de SAINT-CLOUD».

II – Ce concours est doté des prix suivants :

1^{er} prix : un voyage pour 2 personnes aller et retour en avion à ROME/FRASCATI (4 jours).

2^e prix : un voyage pour 2 personnes aller et retour en avion à LONDRES/MAIDENHEAD (3 jours).

3^e prix : un voyage pour 2 personnes aller et retour en avion à BONN/BAD GODESBERG (3 jours) ;

22 lots, articles ménagers ;

20 livres, «Saint-Cloud, Cité Historique» ;

5 gravures sur SAINT-CLOUD ;

III – Les concurrents auront à satisfaire aux épreuves suivantes :

a) Dans chaque numéro des Bulletins de Mars, Juin et Septembre 1970, donner la réponse exacte à une question d'histoire se rapportant à la ville de SAINT-CLOUD ;

b) Relever dans chacun des numéros une phrase insolite n'ayant pas de rapport précis avec le texte dans lequel elle sera insérée ;

c) Relever dans un article, désigné pour chacun des numéros, une erreur de chiffre (date, superficie, adresse d'un établissement ou d'un service connu) ;

d) Classer d'après une liste des réalisations municipales, données dans le numéro de Septembre 1970, celles-ci suivant l'intérêt que chaque concurrent leur donne dans la vie communale ;

IV – Les réponses devront obligatoirement être portées sur les bulletins-réponses insérés dans chaque numéro. Elles pourront être renvoyées après la parution de celui-ci ou, en fin de concours, à une date limite, fixée dans le numéro de Septembre, le cachet de la poste faisant foi.

V – Pour départager les concurrents, une question subsidiaire sera posée dans le numéro de Septembre 1970 ;

VI – Les réponses à toutes les questions posées et la liste type correspondant au «D» du paragraphe III seront déposées, avant la parution de chaque bulletin chez Me COHEN, Huissier, qui assurera la surveillance des opérations de dépouillement,

VII – Les élus municipaux ainsi que le personnel des services de la Mairie et leur famille ne peuvent prendre part au concours ;

VIII – Les résultats ainsi que la liste des gagnants seront diffusés dans le numéro de Décembre 1970 du Bulletin Municipal et communiqués à la Presse ;

IX – Toute personne participant au concours en accepte le règlement.

RÉPONSES A PORTER SUR LE BULLETIN N° 1
ENCARTÉ DANS LE PRÉSENT NUMÉRO.

1^o Questions Historiques :

Parmi les personnalités suivantes, quelle est celle qui ne fut pas maire de SAINT-CLOUD ?

SILLY
PRESCHÉZ
TAHERE
MICHEL-SALLES
DAILLY

Connaissez-vous les rues de votre ville ? parmi celles qui ont pris le nom d'une personne, quelle était la qualité ou quelle était la profession de cette personne ?

COUTUREAU	avocat
BERNARD PALISSY	fermier général
DESFOSSEZ	poète
FLORENT SCHMITT	peintre
HENRI REGNAULT	compositeur
HENRI CHRETIEN	Curé
ROMAND	céramiste
SENARD	physicien
DEVILLE	docteur en médecine
VERHAEREN	géomètre

Qui a dit à SAINT-CLOUD :

- a) – Ah, méchant moine, tu m'as tué !
- b) – Madame, la monarchie est sauvée !
- c) – Au nom du Général BONAPARTE, le Corps Législatif est dissous, que les bons citoyens se retirent.

2^o – *Une phrase insolite est à relever dans l'un des articles du bulletin. Elle est insérée dans un texte avec lequel elle n'a aucun rapport.*

3^o – *Dans l'article « La modernisation et l'agrandissement de nos établissements hospitaliers », s'est glissé un chiffre faux, retrouvez-le ?*

chronique des quartiers

Programme de travaux adopté par le Conseil Municipal à réaliser au cours de l'exercice 1970.

QUARTIER DU CENTRE

Ensembles immobiliers

a) Aménagement du Musée (Fondation OULMONT) et réinstallation de la bibliothèque municipale dans l'immeuble sis sur les terrains cédés par la Société Immobilière du Parc de Béarn, 36 rue Dailly ; (ouverture en Avril – Inauguration début Juin).

b) Transformation de l'actuelle salle des fêtes municipale en Maison de Jeunes avec aménagement d'une nouvelle salle de spectacles plus petit (350 places) mais plus fonctionnelle ; (Été 1970)

c) Extension du bâtiment du Centre Culturel, 14, rue des Écoles pour la création de nouveaux réfectoires comme suite à l'agrandissement de la cantine scolaire ; (Été 1970)

d) Acquisitions d'immeubles 20 et 22, rue de la Libération pour élargissement à l'intersection de la rue Gaston Latouche.

e) Étude d'une tranche de rénovation urbaine pour création d'une zone commerciale et silos à voitures, triangle constitué par la rue Gaston Latouche, Place du Pas de Saint-Cloud, rue de la Libération.

f) Ouverture du chantier de construction de l'École Maternelle du Centre le long de la nouvelle voie, rue des Écoles prolongée et en bordure du Parc de Saint-Cloud ; (Avril 1970 – Janvier 1971)

Voierie – Éclairage Public – Squares

a) Achèvement des travaux de construction de la voie nouvelle, rue des Écoles – rue Hébert et d'un parking ; (Livraison Mai 1970)

b) Réfection trottoirs et chaussée, rue du Calvaire (partie haute après passage des égouts et de canalisations de toute nature ; (Avril 1970)

c) Aménagement carrefour des rues Dailly, Calvaire, de la Libération, André Chevrillon, en collaboration avec la Direction Départementale de l'Équipement ; (Automne 1970)

d) Prise en charge du nouveau souterrain de la rue Dailly sous l'autoroute, dont la mise en service doit être faite fin Mars 1970 ;

e) Aménagement d'un square Parc de Béarn, autour du Musée-Bibliothèque ; (En cours)

f) Pose de l'éclairage public, nouveau parking rue des Écoles (Avril 1970)

g) Modernisation des installations existantes d'éclairage public rues Hébert, de l'Église, des Écoles ; (Été 1970)

h) Posed'une signalisation lumineuse très importante, nouveau carrefour Dailly-Calvaire (Automne 1970)

QUARTIER DU BORD DE SEINE

– COTEAUX – PASSERELLE

Ensembles immobiliers

a) Réfection des cours de l'école maternelle et de l'école de garçons des Coteaux ; (Été 1970)

b) Travaux de ventilation de l'école maternelle des Coteaux (avant l'été)

Voierie – Éclairage Public –

a) Réfection chaussée et trottoirs, rue Dantan ; (Mai 1970)

b) Revêtement de trottoirs, quai Carnot, côté riverains, entre l'avenue de Longchamp et l'avenue Eugénie ; (En cours)

c) Réfection trottoirs boulevard Sénard entre le Groupe Scolaire et rue des Viris (Août 1970)

d) Réfection trottoirs rue des Milons à proximité du marché ; (Août 1970)

e) Réfection trottoirs avenue Bernard-Palissy, entre la Passerelle de l'Avre et le Boulevard Sénard ; (Août 1970)

f) Modernisation de l'Éclairage Public de tout ce quartier de Saint-Cloud, programme commencé en Janvier et en cours de finition.

QUARTIER VAL D'OR

Ensembles Immobiliers

a) Construction de deux classes supplémentaires à l'école maternelle rue Michel-Salles ; (Été 1970)

b) Insonorisation des réfectoires de la cantine du Groupe Scolaire du Val d'Or ; (Pâques 1970)

c) Poursuite des travaux de construction de la piscine et du gymnase municipaux (terminaison fin de l'année) ;

d) Démolition des bâtiments acquis aux Établissements Guinard, rue du Mont-Valérien en vue de la réalisation ultérieure d'une salle de gymnastique.

VOIERIE – ÉCLAIRAGE PUBLIC

a) Réfection des trottoirs de la rue du Mont-Valérien entre la rue du Pierrier et le Pont des Trois-Pierrots ; (Mai 1970)

b) Rénovation de l'éclairage public dans cette même section de rue ; (Mai 1970)

c) Réfection de la rue Marie-Bonaparte et modernisation de l'éclairage public (Novembre 1970)

d) Ouverture du chantier de construction d'un parking à la gare du Val d'Or avec la participation du District de PARIS (Avril - Mai 1970)

e) Ouverture de chantier de construction de l'allée Florent-Schmitt après travaux d'élargissement au voisinage de la rue des Gâte-Ceps ; (Juin 1970)

f) Réfection de la rue des Gâte-Ceps après élargissement et aménagement carrefour Gâte-Ceps, de Lattre de Tassigny, Boulevard Jules-Peltier ; (Octobre 1970)

g) Modification carrefour rue du Mont-Valérien, rue du Val d'Or, après construction du nouveau parking.

QUARTIER DE MONTRETOUT

Ensembles Immobiliers

a) Construction de deux classes et d'une salle de consultations médico-scolaires au groupe scolaire de Montretout (Été 1970)

b) Construction de W.C. couverts et chauffés, école maternelle de Montretout (Été 1970)

c) Réfection de l'étanchéité d'une partie de la toiture de l'école maternelle de Montretout ;

d) Réfection toiture et faux plafond salle municipale de gymnastique rue de Buzenval ;

e) Ouverture du chantier de construction d'I.L.N. et des activités du Jeudi 7 et 9 rue Gounod (terrains de l'ancien cimetière) ; en cours — livraison Automne 1971 —

VOIERIE ÉCLAIRAGE PUBLIC

a) Réfection de la rue E. Verhaeren (trottoirs et chaussée) actuellement en cours ;

b) Réfection trottoirs rue Coutureau après aménagement carrefour Coutureau-République ; (Mai 1970)

c) Agrandissement square des Girondins après acquisition de quelques parcelles de terrain entre la rue des Girondins et le Boulevard de la République ; (1971)

d) Modernisation de l'éclairage public, rue Dailly et rue Gounod avec le concours financier du District de PARIS ;

e) Réfection des trottoirs rue Gounod après passage des câbles d'éclairage public ;

f) Réfection rue Maurice Ravel (trottoirs et chaussée) ;

g) Modernisation de l'éclairage public après déplacement des lignes E.D.F. ; (En cours)

h) Plantations rue Pasteur, depuis l'entrée de Saint-Cloud jusqu'au Lycée Américain ; (Continuation du programme)

i) Aménagement de trottoirs le long du C.E.T. rue Pasteur. (1^{ère} tranche Juillet 1970)

Affaires traitées avec la Direction Départementale de l'Équipement

Aménagement du carrefour des rues Dailly, du Calvaire, de la Libération et Andre Chevrillon.

A cette occasion, le rescindement de la «Maison de l'Obus et celui des «Presses Multiples» pourrait être réalisé.

La Direction Départementale de l'Équipement pourrait pousser l'élargissement de la rue Dailly jusques et y compris devant l'hôpital.

Le passage souterrain piétons faisant communiquer le mail du Parc de Béarn avec le quartier du Centre est prévu en vue d'une réalisation ultérieure.

Celui prévu à la sortie de la gare pourrait être construit si les crédits demandés au Ministère de l'Équipement sont débloqués.

Quoiqu'il en soit les travaux d'aménagement du carrefour qui dureront 3 ou 4 mois seraient commencés incessamment.

Ils seraient suivis de la pose d'une signalisation de carrefour tricolore importante pour laquelle une subvention du Conseil Général des Hauts-de-Seine sera demandée.

ESCALATOR — TRAVAUX DE PROTECTION

Des travaux sont actuellement en cours pour clore l'escalator et le mettre en partie à l'abri des vandales. Un de ceux-ci a été pris récemment à détériorer l'installation électrique et les portillons. Il sera déféré devant les tribunaux compétents. La ville s'est portée partie civile pour remboursement des dommages causés.

Espérons que pour l'exemple la répression de tels actes soit sévère et incite les vandales à un peu plus de respect de la chose publique.

Une bien Sympathique Réunion au Foyer des Anciens

NOCES D'OR



Cliché Lomprez

De gauche à droite M. et Mme Raoul GUYOT M. et Mme Robert GUYOT, M. et Mme GAUTIER,
de dos Madame CLÉMENT Maire-Adjoint, M. Francis CHAVETON, Maire



Le vendredi 23 janvier ont été fêtées les Noces d'Or
de trois couples de clodoaldiens :

- M et Mme Raoul GUYOT, mariés le 27 décembre
1919, à SAINT-CLOUD ;
- M. et Mme Robert GUYOT, mariés le 17 janvier
1920 ;
- M. et Mme GAUTIER, mariés le 7 juin 1919.

C'est dans la bonne humeur que Monsieur le Maire,
assisté de Madame CLÉMENT, Maire-Adjoint à l'Aide
Sociale, leur remit la médaille de la ville de SAINT-
CLOUD et leur offrit un volume historique sur notre
cité... Et la gaîté régna au sein des groupes avec un
fond sonore des airs d'il y a cinquante ans.

A PROPOS D'UNE PETITION

Nous recevons des lettres de nos concitoyens, parfois élogieuses, mais avouons-le, le plus souvent pour se plaindre d'une insuffisance ou signaler « quelque chose qui ne va pas ». Nous les en remercions et nous y portons attention, Monsieur le Maire suivant personnellement ces réclamations. Le plus souvent ces lettres traitent des problèmes de circulation qui, hélas, ne sont pas particuliers à SAINT-CLOUD, et devant lesquels, il faut le répéter, la Municipalité est désarmée depuis que la plupart des pouvoirs ont été dévolus à Monsieur le Préfet de Police. Ces lettres traitent aussi de l'insuffisance ou des défaillances de tel ou tel secteur de l'éclairage public : que l'on sache bien que tout est fait pour l'améliorer, mais que le réseau est vieux de 35 ans et que les câbles d'alimentation sont souvent abîmés, et à moins d'une réfection complète hors de nos possibilités financières, il nous faut procéder par tronçons successifs. Alors, viennent les réclamations : pourquoi la rue X plutôt que la rue Y. Dans quelques années tout sera terminé comme nous venons de le faire pour le réseau d'assainissement.

Mais nous n'avons jamais reçu de lettre aussi surprenante que celle que nous publions ; il y a des conseillers municipaux dans chaque quartier, et aucune partie de notre ville n'est sacrifiée. Ce serait absurde. Nous avons la charge d'entretenir 50 kms de voies, près de 1 200 foyers lumineux, de faire tous les équipements collectifs correspondant aux besoins d'une localité de 30 000 habitants qui sont tous concernés par un ensemble de réalisations sans discrimination de lieu.

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, signée par cent soixante huit habitants des quartiers de la Passerelle et des Coteaux, une pétition apolitique relative à l'état défectueux de la voirie de ces quartiers

Cette première expérience de manifestation collective d'opinion ne doit pas être sous-estimée par la municipalité. La consultation a été faite dans un périmètre limité et avec des moyens matériels très modestes. Mais elle sera renouvelée s'il était nécessaire, d'une manière plus élargie, plus méthodique, avec l'appui de ceux qui sans crainte de se compromettre, ont encouragé notre initiative par leur signature.

Il s'agit maintenant pour les responsables municipaux de rattraper le retard dont les « bas quartiers » de

Saint-Cloud, et j'emploie à dessein cette expression péjorative — souffrent en matière de voirie par rapport aux autres secteurs urbains. Habitant depuis près de vingt ans cette ville, je n'ai jamais été témoin d'une réfection générale des rues et trottoirs au-dessous de la ligne S.N.C.F. d'Issy-Plaine, à l'exclusion de quelques « rapièçages » fort médiocres.

S'il vous arrive de parcourir cette partie de votre commune, vous pourrez constater que, sur l'ensemble du réseau de circulation, il y a tout au plus deux rues qui bénéficient sans discontinuité de trottoirs en bon état. C'est peu. Et un rendez-vous « sur le terrain » nous permettrait de vous montrer un spectacle indigne d'une ville qui se veut bien gérée dans l'intérêt de tous ses habitants.

Nous espérons que les autorités municipales accueilleront cet avertissement avec la modestie et la considération démocratiques qu'elles doivent à ceux qui sont leur raison d'être et, surtout, qu'elles en tireront rapidement les conséquences pratiques qui s'imposent. Tel est notre seul objectif.

G. HACHON

Diplômé des Sciences Politiques
Ancien Commissaire de la Marine
Conseiller de Coopération Technique
Ancien Elève de l'Institut d'Urbanisme
de l'Université de Paris.

20 Février 1970

Monsieur G. HACHON
8, rue des Viris
92 — SAINT-CLOUD

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre en date du 9 courant et des pétitions dues à votre initiative dont le libellé ne laisse place manifestement à aucune équivoque quant aux bonnes intentions apolitiques que vous nourrissez à l'égard des Elus locaux.

Permettez néanmoins de n'être pas tout à fait d'accord avec vous sur l'entretien de cette partie de « Saint-Cloud sous-développé » et de vous exposer le point de vue municipal que vous semblez ignorer.

1° La longueur des rues de votre quartier ne représente que 10 % à peine du réseau routier dont la commune assume les charges d'entretien. La viabilité du quartier de la Passerelle est aussi ancienne que celle du quartier du centre, et il a fallu de nombreuses années pour pourvoir en priorité le reste de Saint-Cloud de voies nouvelles.

2^o L'assainissement du quartier de la Passerelle et des Coteaux, à l'exception d'une partie du boulevard Sénard exécutée en 1969, a été également réalisé en premier et tous ses habitants ont donc bénéficié des égouts depuis 1955, c'est-à-dire 15 années avant certains quartiers de Saint-Cloud (près de 20 km d'égouts ont été exécutés depuis 1950). Le réseau général d'assainissement n'a été terminé qu'au début de 1970 (rue du Calvaire)

3^o Les travaux de voirie suivants ont été exécutés dans votre quartier :

a) trottoirs avenue Bernard Palissy, entre l'avenue de Longchamp et le boulevard Sénard ;

b) chaussée, trottoirs, plantations et éclairage public, avenue de Longchamp entre le boulevard Sénard et le quai Carnot ;

c) trottoirs et parking boulevard Sénard, entre la rue du Val d'Or et le groupe scolaire (trottoirs à nouveau défoncés en raison du passage des canalisations des sociétés concessionnaires) ;

d) trottoirs boulevard Sénard avec parking, entre l'aqueduc de l'Avre et la rue du 18-juin, côté impair ;

e) réfection complète de l'avenue de l'Aqueduc devant les Établissements Électroniques DASSAULT, avec élargissement de chaussée après cession gratuite de terrain par lesdits établissements ;

f) réfection rue des Milons et construction de parking en bordure du stade municipal ;

g) exécution par le Ministère de l'Équipement de travaux d'élargissement de chaussée quai Carnot, plantations, engazonnement et parking, qui vont être suivis de la réfection à nos frais des trottoirs entre l'avenue de Longchamp et la rue Eugénie.

4^o Éclairage public : en priorité viennent d'être terminés les travaux de mise en tension 220 volts de tout le réseau d'éclairage public du quartier. Cette modernisation sera étendue par la suite au reste du territoire de Saint-Cloud.

5^o Signalisation lumineuse : 2 carrefours Passerelle et Longchamp entièrement équipés par la Ville.

En résumé, on ne peut qualifier de sous-développé un quartier où, en dehors de ces divers travaux d'amélioration, de nombreux aménagements ont été exécutés dans le temps : groupe scolaire des filles (aussitôt après la période d'hostilités), marché couvert des Coteaux, terrain municipal de sports, jeux de boules de la Passerelle et plus récemment Centre Social de la Passerelle.

D'autres travaux seront exécutés sur les trottoirs quand les services de la Préfecture de Police seront assez étoffés pour faire respecter les réglementations sur le stationnement et la circulation des véhicules. Il serait en effet aberrant de refaire des trottoirs qui sont actuellement occupés en permanence par les employés des Ets DASSAULT tant de l'aéronautique que de l'Électronique.

Mais au fait, ne s'agirait-il pas plutôt de la réfection des trottoirs de la rue des Viris qui vous préoccupe ? Les nombreuses entrées de garage faites par les riverains ne se prêtent guère à un reprofilage sérieux ou alors celui-ci sera fait au détriment de la facilité des accès.

Quoiqu'il en soit les travaux de grosses réparations continueront à s'exécuter suivant les programmes prévus et compte tenu des impératifs applicables à l'ensemble du réseau routier communal tout entier.

Permettez-moi enfin de regretter qu'après dix huit années de vie clodoaldienne (trois mandats successifs) vous ayez attendu la veille des prochaines élections municipales pour tenter votre « première expérience de manifestation collective d'opinion ».

Bien que vous n'ayez pas cru devoir terminer votre lettre par une simple mais normale formule de politesse, je vous prie néanmoins d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

P. S. : Pour vous éviter de nouveaux frais de diffusion, notre échange de correspondance sera publié dans le prochain Bulletin Municipal.

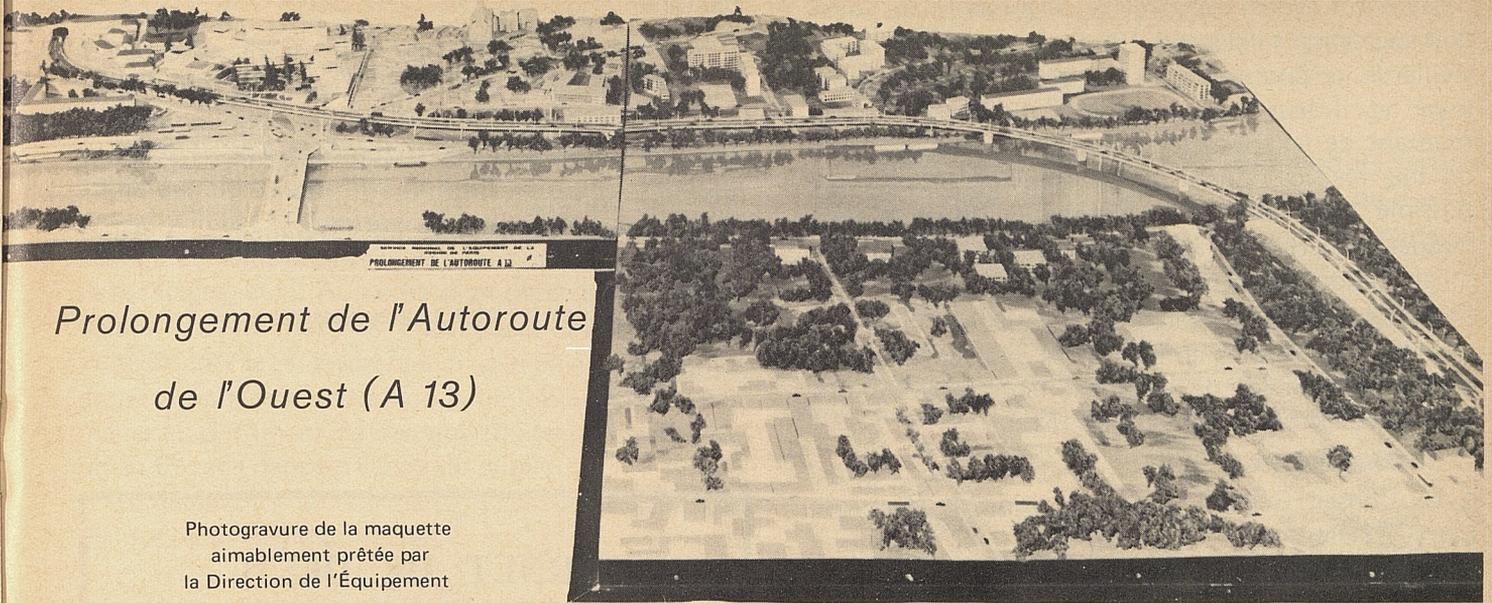
AUTOMOBILISTES,

ATTENTION !!!

DES MESURES SONT A L'ÉTUDE

POUR RENDRE AUX PIETONS

LES TROTTOIRS DONT ILS ONT L'USAGE



Prolongement de l'Autoroute de l'Ouest (A 13)

Photogravure de la maquette
aimablement prêtée par
la Direction de l'Équipement

Cliché Jean Monsel

L'autoroute A 13, en s'arrêtant actuellement à SAINT-CLOUD, crée d'intraçables embouteillages sur le Bas-SAINT-CLOUD et l'ensemble de la traversée de BOULOGNE. Le prolongement de cette autoroute jusqu'au boulevard périphérique, décidé en 1967, doit permettre de libérer ces deux communes de cette pesante sujétion. Le décret d'enquête d'utilité publique vient d'être pris le 28 octobre 1969.

Les enquêtes parcellaires ont eu lieu et les arrêtés de cessibilité vont être pris le mois prochain, ce qui laisse espérer une libération des emprises début 1971. L'autoroute de l'Ouest sera au rendez-vous du périphérique, à la Porte d'Auteuil, pour fin 1972.

AU CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTS-DE-SEINE **Vœux déposés par M. CHAVETON** **Conseiller Général de Saint-Cloud**

I

Considérant le voeu déposé l'an dernier et adopté à l'unanimité par le Conseil Général des Hauts-de-Seine,

Considérant que l'exécution rapide de ce projet donnera une armature ferroviaire indispensable à la vie de notre département et facilitera la circulation générale dans la région parisienne puisque la branche est-ouest du R.E.R. «BOISSY-SAINT-LEGER — SAINT-GERMAIN» pourra dans l'avenir être reliée très rapidement à cette rocade ferroviaire,

Considérant que le nouveau projet de reconstruction de la gare d'ORSAY a expressément ménagé l'installation possible en sous-sol de voies de chemin de fer pouvant prolonger l'ancienne voie ferrée «Invalides-Austerlitz» à Rungis et à l'aéroport d'Orly,

Considérant qu'ainsi à relativement peu de frais, un excellent moyen de dissuasion peut être opposé à l'envahissement automobile et à tous les problèmes qui en découlent,

Le Conseil Général, sur proposition de M. CHAVETON, demande instamment aux Pouvoirs Publics de passer sans délai l'exécution de ce projet.

II

Par suite de la rénovation de tout un quartier de SAINT-CLOUD, les personnes âgées économiquement faibles viennent d'être relogées dans les H.L.M.

Ces personnes ont droit à l'allocation loyer à condition que leurs ressources soient inférieures à 4 400 F par an pour une personne seule et que le montant du loyer ne dépasse pas 190 F par mois.

Les loyers dans les nouveaux H.L.M. sont de 170 F par mois pour un studio, plus les charges, ce qui fait mensuellement environ 250 F.

Dans un avenir très proche, le montant du loyer doit augmenter s'il dépasse 190 F. A ce moment là, les vieillards ne pourront plus bénéficier de l'allocation loyer et il leur sera impossible de s'acquitter du montant de leur location. Il serait donc souhaitable qu'une révision de la loi intervienne le plus tôt possible pour changer le plafond du loyer au-delà duquel les personnes âgées ne peuvent plus prétendre à l'allocation logement.

Il faut tenir compte que les immeubles anciens et vétustes sont de plus en plus livrés à la démolition et que le relogement de leurs habitants (souvent des personnes âgées) est fait dans les H.L.M.

En conséquence,

Le Conseil Général, sur proposition de Monsieur CHAVETON,

Emet le vœu :

1° que dans tous les cas où les personnes âgées sont relogées dans des groupes H.L.M., il leur soit possible de percevoir l'allocation loyer ;

2° que le plafond des ressources soit relevé ;

3° que l'allocation loyer soit applicable aux personnes âgées qui, locataires dans le secteur privé, sont souvent dans la même situation.

distinctions honorifiques

LEGION D'HONNEUR

Chevalier

M. Jacques Louis Julien Prevotes, Directeur Adjoint de «L'Union des Assurances de Paris», 10, Parc de la Bérengère, (92) Saint-Cloud ; (J.O. du 1^{er} janvier 1970).

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Chevaliers

— au titre du Ministère de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale :

M. Serge Ricquier, Secrétaire du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens, 34 ans d'activités professionnelles et de services militaires.

— au titre du Premier Ministre :

M. René Bassinet, Directeur du Centre Chirurgical Val d'Or à Saint-Cloud, 31 ans d'activités professionnelles et de services militaires.

(J.O. du 18 décembre 1969)

PALMES ACADÉMIQUES

Officier

M. Joseph Paul Villard, pour services rendus à l'Éducation Nationale (B.O. du 23 décembre 1969).

Chevalier

M. Henri René Maillet, pour services rendus à l'Éducation Nationale (B.O. du 3 février 1970).

MEDAILLE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Vermeil

M. Jacques PARMENT, opticien-lunetier à Saint-Cloud.

Nos félicitations les plus chaleureuses.

CARNET DE DEUIL

Le présent bulletin étant sous presse, nous ne pouvons rendre l'hommage que nous souhaitons dans ce numéro à Monsieur G. ROLLIN, Chevalier de la Légion d'Honneur, Ancien Maire de SAINT-CLOUD, Maire-Adjoint en exercice, décédé le 18 Mars 1970.

Un adieu solennel lui a été rendu en l'Hôtel de Ville le Samedi 21 Mars.

Dans le prochain Bulletin Municipal nous retracerons la carrière de notre Doyen du Conseil Municipal, fort connu et estimé à SAINT-CLOUD.

SOIRÉE ITALIENNE

Dans le cadre du jumelage, le Mardi 17 Mars, dans la salle du Cinéma «Le Régent» le Cercle Féminin d'Amitié Européenne donnait une soirée en hommage à notre ville jumelle FRASCATI.

Cette soirée était placée sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur d'Italie à PARIS et présidée par le Premier Ministre près de l'Ambassade, Monsieur GARDINI ayant à ses côtés M. ATTOLICO, Conseiller Culturel.

La conférence qui traitait d'un sujet d'actualité : «Entreprises publiques et intégration européenne» fut faite par M. MERIANO, Vice-Président de l'Institut de Recherches Industriel.

Un documentaire sur BERGAME termina la soirée.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal recevaient dans les salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville les personnalités italiennes.

SAVIEZ VOUS QUE

A l'occasion d'un sondage récent réalisé par l'I.F.O.P. pour le compte de l'émission télévisée «PANORAMA» 70 % des personnes interrogées ont souhaité que le Gouvernement accorde une priorité au développement des équipements publics : téléphone, autoroutes, hôpitaux, écoles, etc... Au cours d'un précédent sondage, réalisé en Juin 1969, 48 % seulement des participants s'étaient déclarés favorables à la même priorité. Le dernier sondage a révélé que la limitation des impôts même au détriment de certains équipements, n'arrive qu'au 5^e rang dans les vœux du public.

Contribuables clodoaldiens, n'ayez cependant pas crainte, nous n'abuserons pas.

AVIS COMMUNIQUÉS

Réorganisation du Réseau Comptable de la Direction Générale des Impôts

Dans le cadre de la réorganisation générale de ses Services extérieurs, la Direction générale des Impôts a mis en place, le 2 Janvier 1970, un nouveau réseau comptable appelé à se substituer aux actuelles recettes des Contributions Indirectes et de l'Enregistrement.

Cette réforme qui se traduit par une concentration géographique et fonctionnelle des services, est inspirée par le désir de simplifier les rapports entre les usagers et l'Administration et, notamment de faciliter l'accomplissement par les redevables de leurs obligations fiscales en raison même de la substitution, pour une même résidence, d'une recette unique à plusieurs recettes spécialisées

En ce qui concerne SAINT-CLOUD, la réforme du réseau comptable entraîne la disparition des recettes suivantes :

- Contributions indirectes : Recette principale de SEVRES, 8, avenue de l'Europe
- Enregistrement : Recette Actes Civils
Recette Domaines
Recette Successions
8, avenue de l'Europe, SEVRES

et la mise en place corrélative, de la Recette principale unique de SEVRES-NORD qui sera installée à SEVRES, 8, avenue de l'Europe — Tél : 626-28-02.

La Recette locale est maintenue : 8, avenue de l'Europe à SEVRES.

PIÈCES DE L'ÉTAT CIVIL

Requises pour la délivrance de la Carte Nationale d'Identité

L'arrêté en date du 7 Janvier 1970 modifie l'article 1^{er} de l'arrêté du 30 Octobre 1968 ainsi qu'il suit :

« Les pièces d'État Civil à produire pour la délivrance de la carte Nationale d'identité sont :

L'extrait d'acte de naissance ou de mariage du demandeur ou le livret de famille du demandeur ou des parents du demandeur, ou la fiche individuelle ou familiale d'État Civil dressée en application du décret du 26 Septembre 1953 et de l'arrêté du 26 Octobre 1953.

Les femmes mariées, divorcées ou veuves qui demandent l'inscription de cette qualité sur leur carte en justifient soit par les mentions apposées sur l'un des documents visés ci-dessus, soit par des extraits des actes de naissance ou de décès de leur mari, soit par des expéditions de jugement accompagnées de pièces établissant leur caractère définitif.

ELAGAGE DES ARBRES ET ARBUSTES SURPLOMBANT LA VOIE PUBLIQUE (Rappel)

Conformément à l'article 35 du Règlement de Police Municipale du 25 janvier 1904 et à l'Arrêté Municipal du 8 septembre 1965, les propriétaires de terrains ou constructions situés en bordure de la voie publique sont invités à faire d'urgence l'élagage des haies, arbres et arbrisseaux.

Ces prescriptions sont rappelées afin que l'élagage soit fait à l'aplomb de l'alignement de chaque voie, les branches ne devant pas dépasser sur la voie publique ainsi que les lierres et autres plantes recouvrant les chaperons des murs de clôture.

Il a été constaté en effet que, dans certaines rues de la ville, la végétation masquait les plaques de rues, des disques de signalisation routière ou des panneaux de voirie.

Les propriétaires devront donc prendre toutes les dispositions nécessaires pour prévenir les accidents éventuels dont ils seraient personnellement et civilement responsables.

AVIS AUX HANDICAPÉS

L'Union Nationale des Polios de France, aidée par la municipalité garchoise, est heureuse de vous annoncer la création d'un «Centre d'Aide par le Travail» pour handicapés physiques.

Ouvert depuis le 5 janvier 1970, ce Centre peut recevoir dans son atelier environ 20 handicapés résidant à GARCHES ou dans les Localités avoisinantes et pouvant se déplacer seuls, ou en certains cas, pouvant être transportés par la voiture du Centre.

D'autre part, de nombreux handicapés ne pouvant se déplacer, un service de distribution de «travail à domicile» est en cours d'organisation.

Pour tous renseignements écrire :
«Centre de Travail pour Handicapés»

24, rue du Docteur Debat, 92 GARCHES

les sports

L'U.A.S. St-Cloud

CROSS-COUNTRY de la Ville de SAINT-CLOUD

Dimanche 8 Février 1970 ont eu lieu dans le magnifique parc national de SAINT-CLOUD, les différentes courses, par catégorie, du cross-country annuel de la Ville de SAINT-CLOUD.

Disputées par plus de 600 athlètes représentant une trentaine de clubs, en présence de Mr CHAVETON, Maire et de Mr MONSEL, Premier-Adjoint chargé des Sports, ces épreuves ont été remarquablement organisées par les membres du Comité de la section Athlétisme de l'U.A.S. — SAINT-CLOUD.

Elles étaient en outre dotées d'excellents prix dont le Challenge ANTONAT offert par le citoyen d'honneur de la Ville.

Dès les premières heures de la matinée, les «Féminines» s'élançaient courageusement sur un parcours très sélectif, comportant une forte montée et une descente abrupte.

Les résultats techniques furent les suivants :

CATÉGORIE : Cadettes

Distance : 1 Km,200

Classement individuel : 1^{ère} BENJAMIN d'ANTONY-SPORTS
en 5'36"

Classement par équipe : 1^{ère} A.C.B.B.

Catégorie : Juniors — Séniors

Distance : 2 Kms

Classement individuel : 1^{ère} BESOULE — U.A.S. St-CLOUD
en 8'44"

Classement par équipe : 1^{ère} A.C.B.B.

Vers 10 heures, les masculins partaient à leur tour sur des circuits aussi sélectifs et plus longs.

Les résultats techniques suivants furent enregistrés :

Catégorie : Minimes

Distance : 1 Km,500

Classement individuel : 1^{er} RUTTON — U.A.S. SAINT-CLOUD
en 6'14"

Classement par équipe : 1^{ère} A.C. VILLENEUVOIS

CATÉGORIE CADETS

Distance : 3 kms

Classement individuel : 1^{er} BACQUET — U.S. MARLY en 11'22"

Classement par équipe : 1^{ère} A. S. P. P.

CATÉGORIE JUNIORS

Distance : 5 kms

Classement individuel : 1^{er} MEUNIER — Stade de VANVES
en 17'35"

Classement par équipe : 1^{ère} C.O. AUBERVILLIERS — (remporte
le challenge ANTONAT)

CATÉGORIE : SENIORS

Distance : 7 kms,500

Classement individuel : 1^{er} BOSSY — Stade de VANVES en 24'15"

Classement par équipe : 1^{ère} A.S.P.P.

Sincères félicitations aux vainqueurs, compliments à leurs entraîneurs et remerciements aux dévoués dirigeants de la section Athlétisme de l'U.A.S. St-CLOUD qui font preuve d'un souci constant de parfaite organisation.

Le Comité Directeur de la Société Sportive Municipale (U.A.S. St-Cloud) demande expressément aux habitants de la Ville de bien vouloir signaler au Bureau municipal des Sports, les chambres, studios ou appartements libres, susceptibles d'être loués aux jeunes sportifs régulièrement licenciés au Club. Merci d'avance.

TENNIS-CLUB DE SAINT-CLOUD

Le Comité Directeur du Tennis-Club de Saint-Cloud informe ses membres que l'ouverture de la saison 1970 est prévue pour Pâques. (Cette ouverture sera avancée ou retardée, suivant les conditions atmosphériques).

Les demandes d'inscription pour les éventuels nouveaux Membres, sont reçues, dès maintenant, par M. A.J. Coucke, «Sunnyside», 121, rue des Tennerolles, 92, Saint-Cloud. Tél : 603-86-87. Reçoit le matin, sur rendez-vous.

Les professeurs seront à la disposition des Membres à partir du jeudi 9 Avril 1970.

COMMUNIQUÉS DES ASSOCIATIONS

F. N. D. I. R. P.

Assemblée Générale

L'Association de Saint-Cloud — Garches des «Déportés, Internés, Résistants et Patriotes» a tenu son assemblée générale le 15 février dernier sous la présidence d'honneur de Madame FERNIER, Présidente Fondatrice, toujours présente malgré son grand âge et en présence de représentants du monde Anciens Combattants de Saint-Cloud, invités à cette occasion, dont notamment M. VILLE, Conseiller Municipal, Président du «Souvenir Français», M. SAVARY, Président de l'U.N.C., M. PESSIN, Président des A.C.V.G., M. DARFEUILLE, Représentant «Rhin et Danube», Secrétaire du Comité d'Entente, M. CATHELAIN, Président de l'Amicale des Alpes et de la Région Parisienne.

Après avoir remercié la nombreuse assistance et demandé à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire de notre amie Madame CENDRIER, décédée dans l'année, M. SAMSON, Président, passa la parole à Edmond VOIZARD, Secrétaire Local et Président de notre Fédération Départementale, pour le rapport d'activité.

Ce rapport intéressa au plus haut point les assistants. Nous ne pouvons en rappeler ici que les grandes lignes — Actions pour l'égalité des droits entre Déportés politiques et Résistants — Actions pour l'unité de la Déportation — Préparation des manifestations pour la célébration du 25^e anniversaire de la Libération des camps de concentration nazis, tant sur le plan local et départemental que sur le plan national où elles seront couronnées par la manifestation nationale du souvenir dans l'enceinte de ce qui fut le camp d'extermination du Struthof sous la présidence effective de Monsieur le Président de la République.

En terminant, M. VOIZARD informa l'assemblée du projet de l'organisation néo-fasciste «Ordre nouveau» de tenir à Paris, le 26 février,

un meeting international auquel était convié tout ce que l'Europe compte encore d'organisations de ce genre et en premier lieu l'organisation nazi allemande N.P.D.

Cette nouvelle souleva l'indignation de toute l'assemblée, notamment de MM. les Présidents d'A.C. présents. Décision fut prise à l'unanimité d'adresser une protestation à M. le Ministre des A.C.V.G. On sait que depuis, devant la réprobation soulevée, cette scandaleuse manifestation a été interdite.

3^e Congrès des Hauts-de-Seine

Sur le plan départemental, c'est à Saint-Cloud que les cérémonies du souvenir connaîtront leur plus grande ampleur. C'est en effet Saint-Cloud qui a été choisie pour la tenue du 3^e Congrès de l'Association des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes des Hauts-de-Seine.

Le Congrès se tiendra les 18 et 19 avril prochain dans la grande salle d'Honneur de la Mairie, en présence des plus hautes personnalités départementales et locales. Il sera suivi par d'importantes cérémonies qui se dérouleront le dimanche matin 19 avril à partir de 11 heures. La population en sera informée en temps utile par affiches, mais nous vous invitons dès maintenant, chers concitoyens, à retenir la date du 19 avril. Vous les anciens qui n'avez pas oublié, vous les jeunes qui ignorez trop cette période héroïque de notre histoire ;

Votre présence témoignera de votre accord avec les idéaux d'union dans la Paix et la Liberté qui sont les nôtres et pour lesquels tant de patriotes sont morts.

Enfin, notre association remercie chaleureusement le Conseil Municipal dans son ensemble, et en particulier Monsieur CHAVETON, Vice-Président du Conseil Général et Maire de notre ville, pour l'obligeance avec laquelle ils ont bien voulu mettre à notre disposition la mairie et toutes les installations nécessaires, et surtout pour la subvention exceptionnelle accordée par le Conseil Municipal.

Cette subvention nous permettra de donner au Congrès et aux cérémonies prévues toute l'ampleur et la dignité que méritent des circonstances aussi exceptionnelles.

Le Président

H. SAMSON

LA CAISSE DE PREFINANCEMENT IMMOBILIER DE LA RÉGION DE SAINT-CLOUD

La Caisse de Préfinancement Immobilier de la région de SAINT-CLOUD, organisme collecteur de la cotisation patronale 1 %, nous annonce la mise en chantier, à la limite de GARCHES et de SAINT-CLOUD, en bordure du champ de courses, 101 à 107 rue de Buzenval, de la dernière tranche de son programme de rénovation de ce quartier.

Successivement la C.P.I. a érigé l'immeuble JOCKEYS I, 15 logements en location en 1964, ceux de JOCKEYS II, 30 logements en 1966, et l'extension en 1968 — 10 logements — tous en location-cession. Cette dernière tranche, dénommée « Résidence de la Porte-Jaune » s'insère dans cet ensemble conçu et réalisé par M. LE GARLANTEZEC, Architecte en Chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux. Elle comprendra deux corps de bâtiments de 4 étages et un de 6 étages: Le rez-de-chaussée des immeubles en bordure de rue, sera occupé par un centre commercial de plus de 2 200 m² et la majorité des parkings sera réalisée en sous-sol de manière à retrouver les espaces verts en surface.

Les 92 logements ainsi réalisés seront pour la majorité du type «normes supérieures» en location-cession, le reste en location simple.

Nul doute que d'ici deux ans, ce quartier aura totalement changé d'aspect et la Caisse de Préfinancement, dont le Président est M. CHAVETON, Industriel cotisant, Maire de SAINT-CLOUD, Vice-Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine, aura pu démontrer la double efficacité de son rôle catalyseur des efforts des employeurs : réaliser une opération d'urbanisme, et offrir aux mal-logés, à proximité du lieu de travail, à des conditions avantageuses, des appartements confortables, parfaitement conçus où il fait bon vivre.

P. A. C. T.

Au cours de son Assemblée Générale du 17 Novembre 1969, M. CLAUDON, Président, a exposé l'activité de l'Association du 1^{er} Janvier au 17 Novembre 1969 :

22 cas étudiés dont 16 menés à bien et 6 encore en cours.

Ces chiffres sont à rapprocher de ceux des années précédentes :

1967 : 26 cas étudiés, 15 menés à bien,

1968 ; 21 " " " 13 menés à bien.

A la suite de son exposé, le Président a fait part de son désir de quitter la présidence de l'Association pour des raisons personnelles qui l'empêchent d'assumer normalement ses fonctions. Il a donc proposé à l'Assemblée de renouveler l'ensemble de son Conseil et de procéder à l'élection d'un nouveau Président.

Après délibération, l'Assemblée Générale a élu comme nouveau Président : Madame CLAUDOT, 8 rue Coutureau, à SAINT-CLOUD (téléphone : 408-55-84). A cette occasion, l'Union des P.A.C.T. des Hauts-de-Seine a été nommée Administrateur.

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE (F. N. A. C. A)

Dimanche 7 Décembre, au Centre Culturel, avait lieu une réunion d'information, sous la présidence d'honneur de M. Francis Chaveton, Maire et Conseiller Général de St-Cloud, donnée par M. Claude Jacquard, Membre du Comité National et Président de la Fédération des Hauts-de-Seine des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (F.N.A.C.A.)

La création d'un comité fut décidée et un bureau provisoire constitué comme suit :

MM. Jean-Marie Barennes
Joël Lefort des Ylouses
Guy Chevalier
Daniel Penon
Jean-Claude Jamet
Alain Urbani

Une prochaine Assemblée Générale élira le Bureau définitif.

Dans cette attente, pour tous renseignements, on peut s'adresser au responsable provisoire : M. Alain Urbani, 120, rue de la Porte Jaune, Saint-Cloud.

AMIS DE LA MUSIQUE DE SAINT-CLOUD

L'orchestre de la Garde Républicaine à Suresnes

Le mercredi 21 janvier, le Centre Culturel de l'Ouest Parisien a organisé avec le concours des Amis de la Musique de Saint-Cloud, un concert symphonique consacré à BEETHOVEN. Cette manifestation venait se situer parmi les premières destinées à commémorer le bi-centenaire de la naissance du compositeur.

De nombreux auditeurs découvrirent ce soir-là la magnifique formation symphonique de la GARDE RÉPUBLICAINE, dont on a très rarement l'occasion d'admirer les qualités remarquables, conduite par son chef permanent : Raymond RICHARD. L'Orchestre a donné une exécution précise simple et convaincante de la 1^{ère} symphonie de BEETHOVEN, toute empreinte de tradition classique.

Le troisième concerto donné avec le concours de la pianiste Yvonne LEFEBURE fut un moment inoubliable. Nous avons remarqué avec quelle attention amicale, orchestre et chef se faisaient les collaborateurs efficaces de cette artiste exceptionnelle.

De telles initiatives, ayant pour cadre la banlieue parisienne doivent à coup sûr entraîner l'adhésion du public et l'habituer à fréquenter les manifestations qui lui sont proposées en dehors de celles organisées dans les cadres habituels de la capitale.

« LES AMIS DE SAINT-CLOUD »

— Une conférence choisie —

Sous les auspices de l'Entraide des membres de la Légion d'Honneur et dans le cadre des activités culturelles de la Ville, l'Association des « Amis de Saint-Cloud » avait organisé, le dimanche 15 Février 1970, dans le grand salon de notre mairie, une conférence sur « Napoléon écrivain », prononcée par M. Robert CHRISTOPHE, Prix international du Journalisme, romancier et historiographe.

Selon la tradition, le président Robert HARDOUIN parla le premier « L'an dernier, dit-il, la France a vécu des heures impériales pendant lesquelles le « petit caporal » imposa sa grande ombre... L'année napoléonienne est close et l'on a tout dit sur la science militaire de l'illustre chef d'armées et les vertus organisatrices du fameux administrateur européen, qui se partagea entre la rude vie des camps, sa table de travail et l'existence fastueuse du Palais de Saint-Cloud où il créa l'ordre de la Légion d'Honneur... »

Il appartenait donc aux « Amis de Saint-Cloud », après le bi-centenaire de la naissance du génial Prothée corse, célébré dans tout le pays, d'informer nos concitoyens sur l'oeuvre littéraire de Napoléon Bonaparte, trop peu connue, et qui est considérable, outre le célèbre « Mémorial » de Sainte-Hélène.

Magistralement, Robert Christophe s'y employa, une heure durant, devant un auditoire assez nombreux qui goûta pleinement, à la fois le réel talent d'un orateur chevronné et le style de l'Empereur aux images pittoresques, riche d'antithèses et de métaphores, dont la meilleure réussite fut la « proclamation » : « Soldats, je suis content de vous !... » : harangues martiales qui tranchent avec les délicieuses lettres d'amour qu'il écrivait à ses épouses ou à ses innombrables maîtresses.

Le conférencier, fort applaudi, termina par une originale et ronflante proclamation personnelle : « Clodoaldiens, vous avez affronté l'hiver et couru mille dangers de vos rues en pente, je suis content de vous... »

L'auditoire, lui, fut très content de s'être dérangé pour entendre une causerie de belle tenue où brillèrent alternativement l'humour, la tendresse et l'Histoire. En somme, un beau succès !

ASSOCIATION DE FAMILLES DE SAINT-CLOUD

Siège social : 42, rue des Tennerolles — 92 — SAINT-CLOUD —

CRÉATION D'UN NOUVEAU SERVICE

L'Association de Familles de Saint-Cloud ne s'est pas uniquement orientée vers les activités de loisirs ou l'éducation des jeunes, notamment :

- Sorties culturelles du jeudi,
- Cours de dessin et de modelage,
- Patinage à roulettes,
- Orientation scolaire et professionnelle
- Réunions de parents,
- Maisons familiales et Camps de vacances.

Le sort des familles en difficulté la préoccupe également

Aussi vient-elle de créer un service de CONSULTATIONS JURIDIQUES qui se mettra à la disposition des adhérents de l'Association et des sympathisants.

La permanence assurée par un spécialiste, membre de l'Association, se tiendra les 1^{er} et 3^{ème} Samedi de chaque mois de 10 h. à 11 h. 30 à la MAISON de l'AMITIÉ — Place Sully — au 2^{ème} étage, à partir du Samedi 4 Avril.

L'ACCUEIL DES JEUNES AMÉRICAINS DANS LES FAMILLES FRANÇAISES

L'Américain Field Service a déjà offert neuf bourses à des jeunes clodoaldiens pour passer un an aux États-Unis, et trois boursiers américains ont été reçus dans des familles de Saint-Cloud. Qu'est-ce que l'AFS ?

A l'origine c'était un corps d'ambulanciers volontaires qui évacuèrent quelques 500 000 blessés pendant la guerre de 1914 et celle de 1940.

L'A.F.S. voulut servir aussi en temps de paix et fonda ses bourses internationales.

Recevoir un jeune Américain, c'est voir la famille s'agrandir, c'est avoir un fils ou une fille de plus, un frère ou une soeur. C'est à la fois donner et recevoir, donner une place dans votre foyer et votre affection, et recevoir toute la richesse qu'apportent les échanges d'idées et la rencontre de deux cultures.

Votre fils ou votre fille américain, parlant déjà le français, aura subi des épreuves de sélection tenant compte de ses qualités morales et de ses facultés d'adaptation. Il ne recherchera pas le tourisme ou les vacances, mais désirera votre affection et l'amitié de nouveaux camarades.

Deux possibilités s'offrent à vous :

— un programme d'été, en juillet et août. Alors la famille à la possibilité de partager ses vacances avec l'étudiant.

— le programme scolaire de dix mois, durant lequel le jeune suit les cours normaux de première ou de terminale.

En 1969-70, 129 jeunes Français sont partis pour un an aux États-Unis dont de nombreux boursiers issus de la Région Parisienne ; il n'y a que 14 jeunes Américains actuellement en France dont une seule dans la Région Parisienne. N'y a-t-il pas des familles à Saint-Cloud qui pourraient offrir un tel accueil ?

(Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à : AMÉRICAN FIELD SERVICE, 39 rue Cambon — 75 PARIS 1^{er} — Tél : 073-40-53)

« LA TOUR PREND GARDE »

Le cercle se réunit au lycée de SAINT-CLOUD, 108, Boulevard de la République, les vendredis de 20 h. 30 à 23 h, et les samedis à 14 h.

RASSEMBLEMENT

de Médailleurs Militaires et Membres de l'U.N.C.

Trois douzaines d'anciens combattants des deux guerres, Médailleurs Militaires pour la plupart ou sociétaires de l'U.N.C. — tous Clodoaldiens ou Garchois — s'étaient donnés rendez-vous sous le signe de l'amitié, à l'instigation de M. André FABRY, pour déjeuner dans les salons du « Pavillon Henri IV », boulevard de la République, le dimanche 1^{er} Mars.

Le repas, choisi copieux et arrosé de vins généreux, fut cordial à souhait, sans aucun protocole ni préséance, quoique de parfaite tenue. Quelques dames avaient apporté leur naturelle parure gracieuse...

Mais les camarades convives ayant prié le Vice-Président Robert HARDOUIN d'animer quelque peu ces fraternelles agapes, celui-ci le fit de son mieux avec sa bonne humeur habituelle, excusant d'abord le Président René MAILLET endeuillé, par la lecture émouvante d'une missive personnelle, poursuivant par des propos différents, simples et de bon aloi, et terminant la réunion intime par un poème de son cru, curieusement évocateur, qui ramena la plus franche gaîté.

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC, TUNISIE

Assemblée Générale du Comité de SAINT-CLOUD

L'Assemblée Générale du Comité de SAINT-CLOUD, qui s'est réunie récemment, sous la présidence de M. Claude JACQUARD, Président Départemental et membre du Comité National, a élu à l'unanimité le bureau suivant :

- Président : Alain URBANI
- Secrétaires : Guy CHEVALLIER & Gérard RABE,
- Trésoriers : Jean-Claude JAMET et Jean NICLAUX,
- Responsable juridique et social : Joël LEFORT DES ILOUSES,
- Responsables à l'information : Roland GUERNIER & Guillaume MAXIME
- Responsables aux Relations Publiques : Daniel PENON.

Pour toute adhésion et renseignements, s'adresser au siège social du Comité : 120, rue de la Porte-Jaune, — 92 — SAINT-CLOUD.

COMPTES RENDUS ANALYTIQUES DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

publiés en application des dispositions de l'article 32 du Code municipal.

RÉUNION DU 12 FÉVRIER 1970

L'an mil neuf cent soixante dix, le Jeudi douze Février à vingt-et-une heures, les membres composant le Conseil Municipal de la ville de SAINT-CLOUD se sont réunis, sous la présidence de M. CHAVETON, Maire, pour la tenue de la séance à laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit :

Étaient présents : MM. CHAVETON, MONSEL, Mme CLEMENT MM. RAYNAUD, CLEMENT, MAILLET, de PLINVAL, GUICHARD, GIRAUD, LEMONNIER, TENOUX, PETIT, VILLE, Mmes CHOISET COUTANT, MM. PETITDEMANGE, HARDOUIN, GUILLAUME

Absents excusés : MM. ROLLIN, COUTUREAU, LARIQUE, DELAHAYE, BEAUFOCHER.

Absent : M. SCHMITT.

Conformément aux dispositions de la loi du 6 Septembre 1947 les pouvoirs suivants ont été donnés :

M. ROLLIN a donné pouvoir à Mme CLEMENT,
M. COUTUREAU a donné pouvoir à M. RAYNAUD,
M. LARIQUE a donné pouvoir à M. VILLE,
M. DELAHAYE a donné pouvoir à M. MONSEL,
M. BEAUFOCHER a donné pouvoir à M. le MAIRE,

M. Claude GUICHARD est désigné comme secrétaire de séance à l'unanimité.

*

* * *

Le procès-verbal de la séance du 2 Décembre 1969 est adopté à l'unanimité.

M. le Maire adresse les félicitations du Conseil à M. MONSEL, Premier-Adjoint, à l'occasion du mariage de sa fille. A son tour, M. MONSEL formule des vœux de bonheur pour le second fils de M. CHAVETON dont il a reçu le consentement en notre hôtel de ville.

Puis le Conseil passe à l'ordre du jour.

A l'unanimité :

10) Attribue des subventions de fonctionnement pour 1970 aux oeuvres charitables ;

20) Accorde des subventions de fonctionnement aux sociétés sportives et aux mouvements de jeunesse pour l'année 1970 ;

30) Fixe le montant des subventions accordées aux sociétés culturelles, d'anciens combattants et diverses ;

40) Accorde une subvention exceptionnelle pour l'organisation à SAINT-CLOUD du Congrès Départemental de l'Association des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes des Hauts-de-Seine et une subvention exceptionnelle à l'Association du Tiers-Monde ;

50) Autorise le Maire à signer un avenant portant à 150 Frs au lieu de 100 Frs le montant de la redevance à charge de la ville pour déversement dans l'égout domanial du parc de SAINT-CLOUD des eaux pluviales provenant d'une partie du réseau communal ;

60) Vote le budget primitif pour l'exercice 1970 arrêté en recettes et en dépenses à la somme de :

Section d'investissement. 2.770.609,86

Section de fonctionnement. 12.976.923,49

soit un total de 15.747.533,35

M. LEMONNIER s'abstient sur certains chapitres.

70) Vote le budget annexe d'assainissement arrêté en recettes et en dépenses ainsi qu'il suit :

Section d'investissement. 228.712,10

Section de fonctionnement. 528.778,54

soit un total de. 757.490,64

et fixe à 60 ans la durée d'amortissement technique des installations ;

80) Autorise divers virements de crédits et autorisations spéciales au titre de l'exercice 1969 ;

90) Décide de l'affectation à l'entretien de la voirie de participations versées par des promoteurs pour frais d'équipements collectifs ;

100) Autorise le Maire à signer des avenants à police d'assurance automobile par suite de la mise en service de nouveaux véhicules ;

110) Affecte, par nécessité absolue de service, un logement de gardien pour la surveillance et l'entretien du bâtiment communal à usage de musée et de bibliothèque-discothèque municipale 36, rue Dailly ;

120) Autorise le Maire à signer un contrat de location avec le président du Comité Local de la Croix-Rouge Française pour la mise à disposition de cet organisme du 2^e étage du bâtiment communal sis 1, place de Sully ;

Toutefois, M. GUICHARD demande que la liste des associations qui, sous la responsabilité de la Croix-Rouge, auront la disposition de salles, soit communiquée aux conseillers municipaux et annexée au contrat ;

130) Autorise le Maire à signer un nouveau contrat pour l'entretien de la machine imprimante Adrema Pitney Bowes ;

140) Renvoie à une session ultérieure la demande de garantie communale à accorder à la Société «Stade Français» pour un emprunt de 165.000 Frs, les garanties proposées étant jugées nettement insuffisantes selon les indications communiquées par la Préfecture des Hauts-de-Seine ;

150) Ouvre une dotation de 10.000 Frs pour l'organisation d'un concours dans le Bulletin Municipal. Madame CHOISET s'abstient ;

160) Fixe les conditions d'un stage de neige et de perfectionnement dans la pratique du ski au centre alpin de TAMIE ;

170) Autorise le Maire à signer les contrats pour emprunts destinés à assurer le complément de financement des travaux de construction de la nouvelle école maternelle du groupe du Centre ;

180) Décide la construction de deux classes supplémentaires à l'école maternelle du Val d'Or et assure le financement par prélèvement sur les fonds libres ;

190) Approuve le projet d'aménagement d'un square autour du bâtiment musée-bibliothèque 36, rue Dailly et autorise le Maire à signer un marché de gré à gré avec l'entreprise adjudicataire chargée de l'entretien des squares et jardins communaux ;

200) Donne un accord de principe pour la transformation de la salle municipale des fêtes en maison de jeunes et de la culture. Une salle de spectacle de 300 places environ pour les activités culturelles municipales y sera conservée ;

210) Prend acte du projet établi par la Direction Départementale de l'Équipement (Groupement d'Études et de Programmation) en vue de l'établissement d'un nouveau plan d'aménagement communal qui devra être soumis à l'approbation de l'assemblée après détermination des coefficients d'occupation des sols dans les divers secteurs de la ville ;

220) Donne un avis favorable au projet de carte scolaire proposé par M. l'Inspecteur d'Académie des Hauts-de-Seine ;

230) Accorde une allocation forfaitaire pour remise en état d'un logement attribué à un agent muté dans l'intérêt du service ;

240) Décide la création d'un poste de secrétaire-documentaliste à mi-temps ;

25°) Après avoir pris connaissance d'un projet de convention établi pour être jointe à la demande d'accord préalable d'autorisation de construire et ce, conformément à la décision du Conseil Municipal en date du 16 Juin 1969,

Décide d'inscrire en zone d'aménagement concerté le terrain sis rue Michel-Salles, Boulevard de la République et rue du Camp Canadien afin de donner une assise juridique valable à ladite convention qui doit permettre la réalisation d'un marché et de parkings publics remis gratuitement à la ville.

Abstention de M. LEMONNIER.

OUVERTURE D'UN CABINET DENTAIRE

M. Claude BOYNTON, Chirurgien-Dentiste, Professeur à l'École Dentaire E.O.P. fait part de l'ouverture de son Cabinet Dentaire au : 20, rue Gounod - 92 - SAINT-CLOUD Tél : 605-77-84.

Sur rendez-vous.

état civil

DU 20 NOVEMBRE 1969 AU 20 FÉVRIER 1970.

Naissances

Gutierrez Sergio - Maurice Estelle Christelle Valérie - Drouet Agnès Danielle Katia - Lopez Sylvia - Bellemere Stéphanie Frédérique Diane - Laluc Catherine Simone Marie - Bouleux Fabrice - Bridoux Éric Pierre - Grayo Emmanuel Pascal Lucien - Lacouture Stéphane Robert Théo - Schawb Roland Rudolf - Inacio Fernando Jorge - Courtois Cécile Christelle - Bourland Marc Jean Marie - Giraud Éric Pierre (1^{er} jumeau) - Giraud Valérie Carole (2^{ème} jumeau) - Levasseur Jean-Marie Joseph Bernard Yves - Onimus François - Coarer Isabelle Katia - Pascual Maria Remédios - Fall Birame - Éloy Angélique Patricia Sophie - Delarocque Lydie Nathalie Jacqueline - Zeh Valérie France Géraldine - Lajemi Melica - Le Pelletier de Woillemont Hugues Alain Vincent Henri - Guerby Ariane Marie Suzanne - Alfonsi Catherine Louise Marie - Dunoyer de Segonzac Pierre Christophe - Gautré Valérie Micheline Josiane Raymonde - Duigou Marc Pierre Loïc - Vasquez Mathilde - Charau Valérie Agnès - Fallour Cécile Alice - Lehire Bénédicte Monique Patricia - Henry Corinne Jeanine Danielle - Lopez Corinne - Escriva Marisa - Basset Nicolas Charles Georges -

Mariages

Pajot Dominique Guy Marie & Boivin Monique Thérèse Bernadette - Ollivier Alain Jacques André & Tord Florence Jacqueline Andrée - Cazes Jean-Louis & Godeau Maryvonne Denise Mauricette - Lemay Claude Henri & Hornez Andrée Jeanne Françoise - Belpomme François Louis Estienne & Follain Marie-Laure Antoinette - Delorme Michel Marie Gaston & Maugis Jacqueline Marie - Scheurer Gérard & Garnard Élisabeth Candide Marguerite - Teilhet Jean Claude & Bondil Marcelle France Gabrielle - Denise Raymond Marcel & Monsel Jacqueline Raymonde Martine - Frederickx Jean-Claude Raoul & Calzada Perez Primitiva - Bertrand Jean-Pierre André Victor & Barthélémy Véronique Jacqueline Suzanne - Pablieri Alain & Williot Marie-Christine Jeanne Rose - Parra Serrano Francisco & Braceli Sanchez Marie-Josefa - Jonquay Guy André Bernard & Leroy Marceline Cécile Chantal - Giblin Jean Pierre & Rebecq Sylvie Marie Louise Jeanne - Voisin Pierre Victor & Trastour Nicole Léone - Scopi Michel Denis & Bertrand Dominique Marie Renée - Kalin Michel André Robert & Moreau Nicole Nelly Marie - Contenot Christian André & Bertrand Patricia Corinne - Picquot Jean-Pierre Noël & Wollmar Rita Annamaria Leboulenger Gérard Jean Roger Henri & Artus Nicole Louise Cécile - Alvarez Perez Lisardo & Carracedo Fernandez Isabel - Hodan André Gilbert Benjamin & Godard Brigitte Berthe Clotilde - Poirier Robert Félix René & Calmels Odette Emma Simone - Girault François & Boulanger Marie-Jeanne - Beauhaire René Jacques Louis & Fouchet Nicole Marie Madeleine - Cerf Catherine Antoinette Suzanne & Sandrini Jean-Pierre Marcel - Chaveton Hubert & Gay Béatrice Marie -

M. HARDOUIN, délégué du Conseil à la Commission de Révision des Listes Électorales, informe l'assemblée que désormais SAINT-CLOUD sera divisé en 13 bureaux de vote au lieu de 12 et que le nombre d'électeurs inscrits au 9 Janvier 1970 était de 15.764.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 24 h. 30.

Le Secrétaire de séance :

C. GUICHARD

Desmarestz Jean-Marc & Rampont Hedwige Anne - Templéraud Christian Claude & Héméry Alberte Perrine Marie - Le Cotillec Francis & Fhal Martine Louise Esther - Camaji Calude Ely & Duserre Annie Pierrette Simone - Sogno-Bezza Richard Patrice & Vyvey Annette - Bennevault François Louis Antoine & Le Quinquis Nicole - Doré Alain Daniel Dominique & Ramillon Annie - Noel François Louis & Lambert Madeleine Fanny Hélène - Fleury Martine Marie Marcelle & Bergeaud Jean François Guy - Goldhaber Maurice Joseph & Brunschweig Marguerite Marthe - Derippe Pierre André & Euvrard Anny Léonie Eifriede - Rawicki Lech Michal & Courant Jeanne Thérèse Mauricette Launay Philippe Jean René & Hourcade Candelé Nicole Anne-Marie Madeleine - Gonçalves José Eduardo & Lousada Aida do Rosario - Glêmein Jean-Pierre Raoul & Martinelli Monique Renée Louise - Santino Alain & Ven Marie-Louise Raymonde Emmanuelle - Jaffrez Yvonne Marie Jeanne & Louvet Dominique - Bonvin Guy Yves & Ait Braham Odette - May Jean-Pierre & Eoche Marie-Martine Thérèse -

Décès

Manchon Marcel Marie Gabriel, 85 ans - Abou Philippe Edmond Yann, 23 ans - Dupuy Jean Noël, 75 ans - Bertout Madeleine Marie Eugénie Philiberte Juliette, Veuve Bernard, 79 ans - Léveillé Odette Marie Louise, 76 ans - Haefelin Anna Louise Marguerite, Veuve Cogne, 83 ans - Beraud Marthe Madeleine Joséphine, Veuve Waspe, 85 ans - Lardeau Marie Léa, Veuve Aucouturier, 80 ans - Kircher Louis Georges, 59 ans - Sarraut Simonne, Veuve Coutallet, 58 ans - Croize Henriette, Veuve Pro, 81 ans - Dufrenoy Georges Bernard, 60 ans - Bonnet Eugène, 81 ans - Meyer Blanche Marguerite Caroline, 89 ans - Barré Édouard Constant, 66 ans - Courmontagne André Émile, 76 ans - Chauveau Gabriel, 60 ans - Moreux Lucien Jacques, 58 ans - Nidrecourt Alain Camille, 26 ans - Bourde Jeanne Louise Paule, 85 ans - Plazer Roger Jacques, 60 ans - Hamonnière Marie Pauline Denise, Veuve Charuel, 74 ans - Charreton Marguerite Marie Thérèse, Veuve Prost, 80 ans - Merckel Henri Jean Paul Marie, 71 ans - Brunet René Jean Albert, 69 ans - Reinard Constance Jeanne Anne, Veuve Blaise, 76 ans - Guillou Fanny, Épouse Podeur, 71 ans - Corlay Eugène Ange Marie, 81 ans - Ramette Jules, 72 ans - Chevalier Anne Marie Joséphine, Veuve Hendricx, 92 ans - Boré Guy, 55 ans - Lejard Bernard Émile Chantale, 68 ans - Siarry Faustine Édith Nedjmie - Épouse Sébaoun, 60 ans - Saurel Marcel Alexandre, 77 ans - Vitre Clémentine Adèle, Veuve Droniou, 79 ans - Berthelot Émile Maurice, 75 ans - Kerysaouen Marie Françoise, Veuve Le Corre, 71 ans - Toubas Denise Thérèse Maria, Épouse Megret, 61 ans - Pierre-Duplessix Robert Henri Paul, 46 ans - Papis Hélène Louise, 60 ans - Jousse Éric Ariel, 20 ans - Martini Pierre Philippe Joseph Antoine, 65 ans - Dubois Ida Adélaïde Marie - Épouse Bourion, 56 ans - Margulies Miriam Noémie, 38 ans - Weydert Jacques Henri, 48 ans - Collet Robert Léon Albert, 81 ans - Marchand Germaine, Veuve Demonchy, 81 ans - Coudurier Jean-Louis Antoine, 86 ans - Binet Hélène Madeleine Pauline - Veuve Meurice, 71 ans - Grançon Maria Euphémie, Épouse Degalet, 88 ans - Aboulker Messaouda Clémentine, Veuve Zermati, 88 ans - Lapeyronnie Élise, Épouse Nugeron, 65 ans - Lacoua Jules Joseph Eugène, 81 ans - Moreau Robert Émile, 62 ans - De Corte Maurice Julien, 68 ans - Irjowski Alphonse, 67 ans - Érad Ernest Théophile, 89 ans - Lauzé Gabrielle Marie Rose Madeleine, Veuve Grasset, 81 ans - Alvarez Eudocia, Veuve Yanez, 85 ans - Baudin Louise, 81 ans - Devillers Zoé Marie Louise, Épouse Haulard, 46 ans - Mazparotte Avete Petra, 83 ans - Teboul Boukhalfa, 73 ans - Retout Blanche Augustine, 80 ans - Balléraud André, 77 ans - Houdet Suzanne, Veuve Meignin, 85 ans -

TRANSFERT DE LA BIBLIOTHÈQUE-DISCOTHÈQUE MUNICIPALE

Depuis le 1^{er} Avril, la bibliothèque-discothèque municipale qui était installée dans un local attenant à la mairie, 18, rue du Docteur-Desfossez, a été transférée dans un bâtiment moderne.

36, rue Dailly.

Pour 10 francs par an, abonnement symbolique, vous aurez à votre disposition 12.000 volumes.

Visitez notre bibliothèque et abonnez-vous.

Heures d'ouverture

Mardi	10 h.	12 h.
Mercredi	10 h.	12 h.
	14 h.	17 h.
Jeudi	10 h.	12 h.
	15 h.	19 h.
Vendredi	10 h.	12 h.
Samedi	10 h.	12 h.
	15 h.	19 h.

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro . 0,50 F

Abonnements

Annuels 2 F

De soutien 5 F

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de M. le
receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par virement à
son C.C.P. Paris 9003-64

Laboratoires Franay
Tirages Cinématographiques

L.T.C

19, rue Marius-Franay, SAINT-CLOUD (S.-&O.)
Tél. : MOL 69-20

PAUL DAHL

EQUIPEMENT DE FREINAGE A AIR COMPRIME
CONTACTS ELECTRIQUES

24, quai Carnot, SAINT-CLOUD - Tél. 605-67-25

TRAITEMENT DES CHEVEUX ET DE L'ÉPIDERME
PRODUITS SUR MESURES ● IDENTITESTS

EN EXCLUSIVITE CHEZ LES

COIFFEURS BIOTHETICIENS

Agréés par les

LABORATOIRES DE BIOLOGIE ESTHÉTIQUE

MARCEL CONTIER

34, RUE FORTUNY - PARIS XVII - WAG. 11-01

TOUTE LA FOURNITURE POUR LE BATIMENT
ETS Louis RABONI S. A.

3 POINTS DE VENTE :

Siège social et dépôt : 68, rue du Dôme, BOULOGNE-SUR-SEINE
Tél. : 605-94-22

Pont : 108, quai du Président-Roosevelt, ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 642-74-30 et la suite

Dépôt : 31, avenue Pierre-Granier, BOULOGNE-SUR-SEINE
Tél. : 605-52-54

AUTO-ÉCOLE

J.-J. ROLLIN

7, rue Coutureau, 92 SAINT-CLOUD
(près de la gare)

Tél. : 605-64-98

Bureau à GARCHES — Tél. : 970-02-52

DELARFEUX & Cie

Entreprise de peinture

38, rue Gounod - SAINT-CLOUD

Tél. : MOL. 44-48

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

Entreprise Marcel PLANTIVAUD

20, rue de Garches - SAINT-CLOUD

Tél. : 605-65-35 - 605-65-36

C O P R O M

COMPTOIR POUR LA REPRÉSENTATION
D'OUTILLAGE ET MATÉRIEL

8, rue de l'Église - SAINT-CLOUD

Tél. : 605-43-37

Importateurs exclusifs

Pistolets électriques « Wagner »

Luminaires « Ludwig »

Entrepôts

Service après vente

PFG

S. A. au capital libéré de 57.600.000 F

Fondée en 1848

66, boulevard Richard-Lenoir — PARIS (XI^e) — 805-08-90

Concessionnaire du Service Municipal des Pompes Funèbres de la Seine et de la Région Parisienne

Bureau Officiel à Saint-Cloud : 15, rue de l'Église - 605-41-48

Avantages spéciaux aux assurés sociaux et organismes mutualistes

20 grandes sociétés s'installent déjà dans les bureaux de la Colline de Saint-Cloud

l'une des plus prestigieuses adresses du monde des affaires.

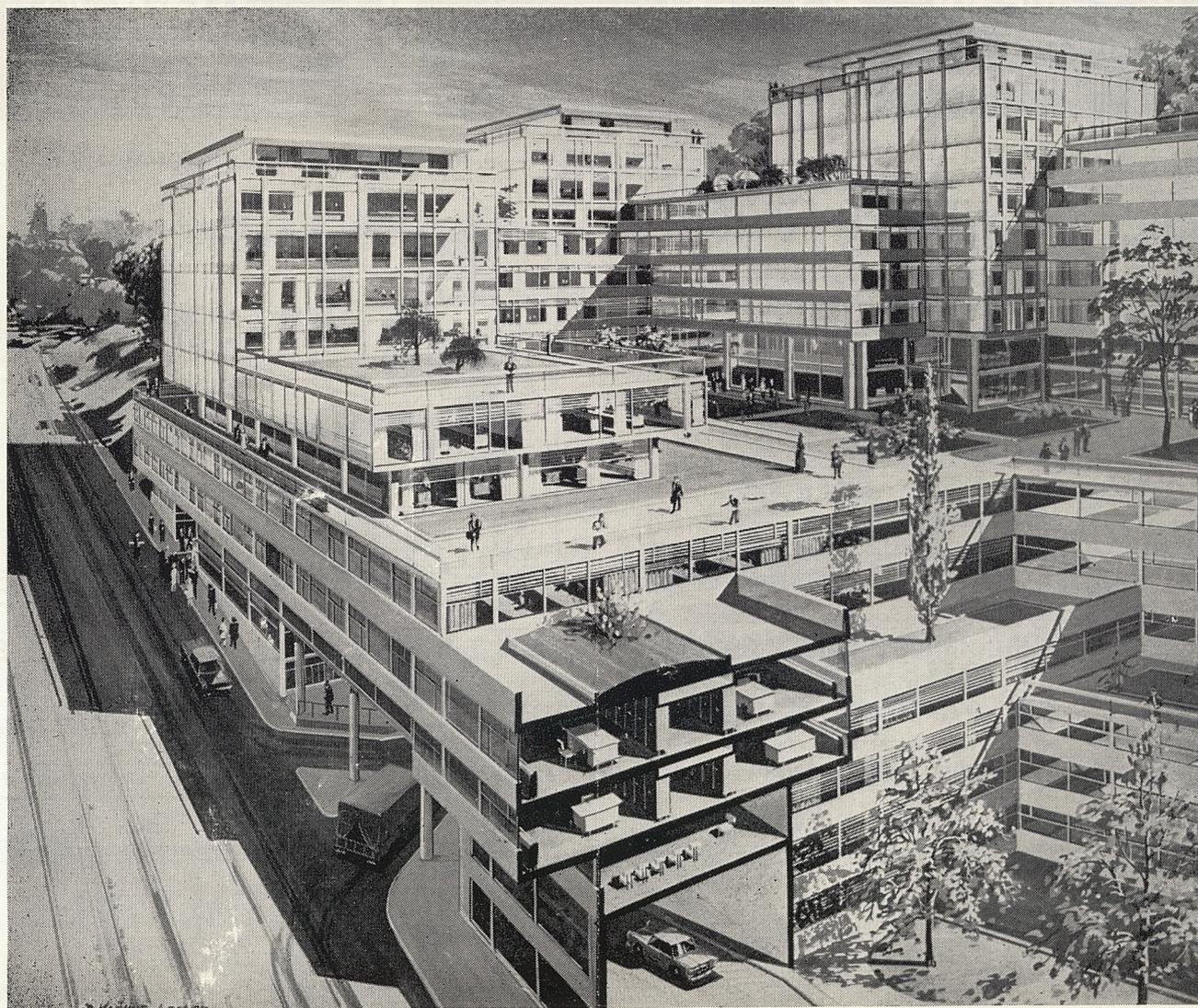
SITUATION : A l'entrée de l'autoroute de l'Ouest, à 10 mn de l'Étoile par le bois de Boulogne. Train, métro vers Paris Saint-Lazare, correspondance à la Défense avec le R.E.R., nombreux autobus.

PROGRAMME : 66.000 m² de bureaux, 2.000 parkings, restaurants inter-entreprises, galerie marchande.

FINANCEMENT : Plusieurs formules : crédit important sur 16 ans et possibilité de « Leasing » ou location.

RENSEIGNEMENTS ET VENTE :

Générale Immobilière LAFONT - 27, rue de la Faisanderie, Paris (XVI^e) - Tél. 727-56-31
ou sur place : Bureau-témoin, de 9 h à 19 h.



Avions Marcel Dassault

AVIONS - ENGINES - EQUIPEMENTS - MATERIELS ELECTRONIQUES

ENTREPRISE DE BATIMENT
ET DE TRAVAUX PUBLICS

TORRÈS & Cie

73, rue des Tennerolles - SAINT-CLOUD - Tél. 603-88-88

ENTREPRISE PAYSAGISTE

A. CANTIN & FILS

13, rue Sevin-Vincent, SAINT-CLOUD - 408-89-25

**TOUS PROBLEMES
DE POMPAGE**
Tous débits
Toutes pressions

DEPARTEMENTS

- Ménager, Agricole
- Pulvérisation
- Industrie générale
- Protection incendie
- Chauffage

**POMPES
GUINARD**

40, RUE DE FOUILLEUSE
92-SAINT-CLOUD
Téléphone : 408 82-35 +

COURS SECONDAIRE SEVIGNE

Direction générale

Tél. : 633-57-12

JEUNES GENS - JEUNES FILLES

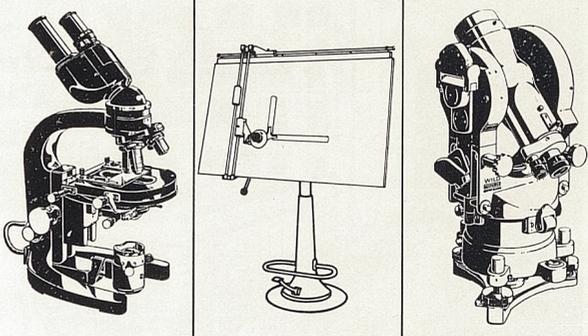
EXTERNAT - DEMI-PENSION

Classes de la 6^e aux baccalauréats

B. E. P. C. - Baccalauréats A. B. C. D.

237, Grande-Rue - GARCHES

Tél. 970-08-46



WILD paris

86 route de Saint-Cloud
92 RUEIL-MALMAISON
Tél. : 967-71-00 (+) 967-73-00



Ambulances Saint-Louis

3, rue Civiale - GARCHES

Tél. 970-30-60 et 13-15

Location et vente de
matériel pour handicapés physiques

ENTREPRISE GENERALE

CALVAR S.A.R.L.

Maçonnerie

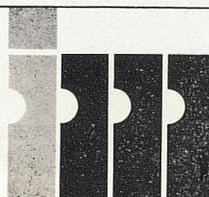
Béton armé

SAINT-CLOUD

10, rue du Camp-Canadien

Téi : 603-71-71

TYPO OFFSET PHOTOCOMPOSITION



*imprimerie
monnier*

11, av. foch saint-cloud
téléphone 605 56 76

Garage BLANC

Mécanique générale
HALL D'EXPOSITION

155, bd de la République - SAINT-CLOUD - 603-63-06



LE CHAPELIN-FRETZ

FLEURISTE

14, rue de l'Eglise

SAINT-CLOUD Tél. 605-44-41

LIVRAISONS PARIS - BANLIEUE



ENTREPRISE GENERALE DE CLOTURES

(TREILLAGES - GRILLAGES - CIMENT)

C. SANNEQUIN

74, rue des Croissants, GARCHES 970-05-92

MENAGER **DUCRETET-THOMSON** **DISQUES**
"TÉLÉ-GOUNOD"
LACAILLE
17, rue Gounod, 92 - SAINT-CLOUD - 603-45-18
DÉPANNAGES TOUTES MARQUES
CONTINENTAL-EDISON

BALAC & CERVO

17, rue du Docteur-Desfossez, SAINT-CLOUD

Tél. : 825-58-89

PEINTURE — RAVALEMENTS
VITRERIE — DECORATION

Revêtements façades et pignons
par procédés étanches



VOLKSWAGEN

AGENCE RÉGIONALE

76, BVD HENRI-SELLIER

506-46-59

SURESNES



MERCEDES-BENZ

CHAUFFAGE CENTRAL
PLOMBERIE

ET^S H. DURON

170, rue Tahère
603-81-66

GAZ
MAZOUT

Devis gratuit

FOCH - PRESSING — TEINTURERIE

Maison fondée en 1885

J. LE GOFF

Nettoyage à sec - Libre-service

11, av. du Maréchal-Foch - SAINT-CLOUD - Tél. 605-65-98

CITROËN

GARAGE MAGENTA

1, boul. de la République, SAINT-CLOUD - VAL. 79-95

ESTHÉTICIENNE - VISAGISTE - CONSEIL

Nicole LETOUR

124, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 603-84-44

Bâtiment F - 4^e étage (ascenseur)

TRAITEMENTS CLASSIQUES — MASSAGE DU VISAGE
TRAITEMENTS AMINCISSANTS DU CORPS - SAUNA FINLANDAIS

LOCATION SANS CHAUFFEUR

Société DUCOUTUMANY & C^{IE}

3, boul. de la République, SAINT-CLOUD - VAL. 79-96



J. PARMENT

Diplômé E. O. A. et d'ÉTAT

22, RUE DE VERDUN - Tél. : 506-78-17

OPTIQUE DU BOIS

18, rue Étienne-Dolet - Tél. : 506-13-26
SURESNES

SPORTS D'ÉQUIPES — SKI — TENNIS — PLAGES — ÉQUITATION

Hissel sports

Catalogue sur demande

108, avenue Édouard-Vaillant - Tél. : 605-01-86

125, avenue Victor-Hugo - Tél. : 825-95-04

BOULOGNE Métro : MARCEL-SEMBAT

PARKING GRATUIT : 110, avenue Victor-Hugo

G. CIRASSE & Cie

Sanitaire - Couverture - Plomberie
Électricité générale

72, rue Royale - Tél. : 605-41-42

P. HERTEMAN, gérant

Agréé E.D.F. - G.D.F.

EPICERIE DU CENTRE

9, rue Montretout - SAINT-CLOUD
(face au 70, bd de la République) Tél. 605-44-89
Libre-service UNA
Vins fins - Crèmerie - Fruits et légumes
LIVRAISON A DOMICILE



Sté Ducoutumany & Cie

3, bd de la République
SAINT-CLOUD
Tél. 825-79-95

Désignation	La journée	Le kilomètre		Réduction sur journées + kilomètres
		jusqu'à 100 par jour	au-delà de 100 par jour	
2 CV CITROEN	HT	20,00	0,15	7 jours consécutifs 5 %
	TVA	4,60	0,03	
	TTC	24,60	0,18	
DYANE	HT	22,00	16,00	15 jours consécutifs 10 %
	TVA	5,06	4,00	
	TTC	27,06	20,00	
AMI 8	HT	26,00	19,00	30 jours consécutifs 15 %
	TVA	5,98	4,00	
	TTC	31,98	23,00	
ID et 1.600 kg	HT	41,00	0,27	Dépôt de garantie : 500 F plus journées de location en espèces ou chèque certifié
	TVA	9,43	0,06	
	TTC	50,43	0,33	

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Dépôt central de journaux et publications

J. Pleurdeau

16, rue Royale, SAINT-CLOUD - Tél. 605-43-47

CHAUFFAGE CENTRAL MAZOUT COUVERTURE - PLOMBERIE - SANITAIRE

André ROGER

8 bis, rue de Montesquiou

8 bis, sente du Clos - SAINT-CLOUD - Tél. : 825-05-80
ADOUCISSEUR D'EAU "Gilnox - SATEB"

SVELTE ET MINCE

avec *Parapack*

Exclusivité "INSTITUT"

IR'INA MÉLIKOFF

TOUS SOINS ESTHÉTIQUES - VISAGE ET CORPS

Transféré : 78, boulevard de la République
Résidence des Lycées
SAINT-CLOUD Tél. : 604-44-55

Garage de la Poste

6, rue Gaston-Latouche
SAINT-CLOUD
825-45-40 - 605-17-44



ESSAI GAMME RENAULT 1969

CARROSSERIE AUTOMOBILE TRAVAUX PAR SPECIALISTES SUR MARBRE PEINTURE EN ETUVE

"GARAGE PASTEUR"

21, rue Pasteur, SAINT-CLOUD - Tél. 825-77-47
825-45-40

LA NOUVELLE BOUTIQUE

papounet

Les meilleures marques de vêtements pour enfants

15, rue de l'Eglise St-Cloud 605-40-85

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL INSTALLATIONS SANITAIRES

E^{TS} A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch - SAINT-CLOUD
Tél. : 603-80-77



CADEAUX
GADGETS
LISTE DE MARIAGE
JOUETS

La Boutique de Cadeaux

9, RUE GASTON-LATOUCHE - SAINT-CLOUD
(A côté du cinéma Le Régent) Tél. : 605-66-16